



Association Départementale pour la Sauvegarde
de l'Enfant à l'Adulte de la Somme

Rapport d'activités 2023



1 chemin des vignes
80000 AMIENS
www.adsea80.org

PÔLE ENFANCE ET FAMILLES

Le Pôle Enfance et Familles, secteur de la Protection de l'Enfance est constitué de 3 établissements :

- Le Foyer Educatif Picard
- Le Dispositif Mineur Non Accompagné
- Le Centre Educatif Renforcé

a- Contexte d'intervention du Pôle Enfance et Familles

Riches de ses trois établissements et d'un service sur le champ de la protection de l'enfance, le Pôle Enfance et Familles conforte son accompagnement dans un tissu social urbain.

Partenaire indispensable du conseil départemental et de la protection judiciaire de la jeunesse, les établissements du PEF répondent aux besoins du territoire.

L'expertise de l'association et des professionnels qui la composent en fait un acteur incontournable dans le département de la Somme.

b- Les faits marquants du pôle

A la suite de plusieurs contrôles du département en 2022, ainsi qu'au droit d'alerte des salariés d'une des unités et au non financement d'un poste supplémentaire de chef de service, il a été nécessaire de repenser l'organisation à travers un projet ayant pour objectif de :

- 1) Garantir un accompagnement sécurisé et adapté à chaque enfant ou jeune pris en charge
- 2) Avoir des équipes impliquées, en responsabilité et autonomes
- 3) Assurer un principe de continuité de service à tous les niveaux : Educatif/Clinique/Direction/administratif
- 4) Instaurer une transversalité sur l'ensemble des postes pour favoriser la continuité de parcours des jeunes

Des groupes de travail ont réfléchi ensemble, sur un mode participatif aux besoins des enfants et des adolescents, à l'équilibre des équipes, à la mise en place d'une plateforme pluridisciplinaire (accueil de jour), aux fiches de postes.

Un véritable travail de concertation, de consultation et de co-construction a été engagé avec l'ensemble des salariés.

Deux séminaires sont venus conclure chacune des étapes de réflexion.

Une belle dynamique est enclenchée.

Le travail engagé viendra nourrir ce que sera demain « l'identité spécifique » du Pôle Enfance et Familles au sein de l'ADSEA 80.

Rapport d'activité 2023

c- Objectifs 2023 Prévus / Réalisés

Au niveau institutionnel

- Projet d'organisation initié en août 2022 à finaliser : Action réalisée partiellement
- Diffusion du règlement intérieur de l'association à tous les salariés : Action réalisée
- Réécriture du CPOM 2024-2028 : Action réalisée (même si pas signé)
- Evaluation HAS pour le FEP et MNA : Action réalisée
- Mise en place du CVS : Les réunions jeunes 1/mois sur chaque unité font office de Conseil de Vie Sociale : Action réalisée
- Actualisation des projets de service : le projet de service des maisons extérieures a été travaillé en 2022 avec la mise en place de la mixité. Action réalisée partiellement. Les projets de service des Loupiots et de la Chaumière ont été travaillés en 2023 et seront finalisés en 2024 avec la proposition d'accueillir en mixité des fratries.

Au niveau des ressources humaines

- Fiches de poste : Fiches emploi réalisée pour les métiers éducatifs. Déclinaison en fiche de poste sur 2024 : Action réalisée partiellement
- Promouvoir un référent qualité/Projet : proposé dans le cadre du CPOM 2024-2028 : Action réalisée mais mise en place impossible car non financé dans le cadre du CPOM.
- Etoffer le pool de remplaçants : Action réalisée : 25 professionnels (personnels éducatifs et/ou surveillants de nuit) assurent régulièrement des remplacements.

La formation du personnel :

- Un plan de formation adapté aux besoins des publics accueillis et des professionnels à monter en compétences (Ethique, bientraitance, radicalisation, laïcité) : Action réalisée
- Former le personnel à l'utilisation de la centrale incendie : Action réalisée
- Former le personnel aux exercices d'évacuation : Action réalisée partiellement car il reste des professionnels à former
- Former le personnel à la bientraitance et à la prévention de la maltraitance : Action réalisée partiellement car il reste des professionnels à former

Au niveau de l'activité

- Porter une vigilance sur le taux d'occupation : Augmentation du taux d'occupation de 2021 à 2023 pour le FEP et MNA. Le CER a connu une baisse de son taux d'occupation en 2023 du fait de fugues répétée des jeunes sur la dernière session : Action réalisée.
- Proposer de nouvelles offres de service : PEAD, des places d'hébergement supplémentaires, service de suite, service d'insertion socio-professionnelle : projets à présenter au département : Action réalisée

Rapport d'activité 2023

- Evaluer une fois/an les outils réglementaires : Projet d'établissement, livret d'accueil, règlement de fonctionnement, le DIPC, le PPI : Action réalisée
- Favoriser les séminaires PEF : 2 séminaires ont eu lieu, le premier en mai 2023 et le second en Octobre 2023.

Le bâti, les espaces extérieurs

- Réaménagement du parc au 1 chemin des Vignes : Création d'un city Park sur le terrain de foot du FEP et d'une aire de jeux pour l'unité des Loupiots. Rajouter des bancs, tables de pique-nique sous les parties ombragées : budget demandé dans le cadre du CPOM 2024-2028 : Action non réalisée dans l'attente définitif du CPOM
- Déménagement du CER : le dossier est en cours d'étude auprès de la centrale PJJ : Action non réalisée dans l'attente du retour de la PJJ
- Travaux sur l'unité de vie de la chaumière : Plan de travaux ou construction d'un bâtiment pour la chaumière proposé dans le CPOM 2024-2028 : Action non réalisée dans l'attente définitif du CPOM.

Le Foyer Educatif Picard

Présentation



L'unité LA CHAUMIERE, 1 chemin des Vignes. Amiens



L'unité des LOUPIOTS, 1 chemin des Vignes Amiens

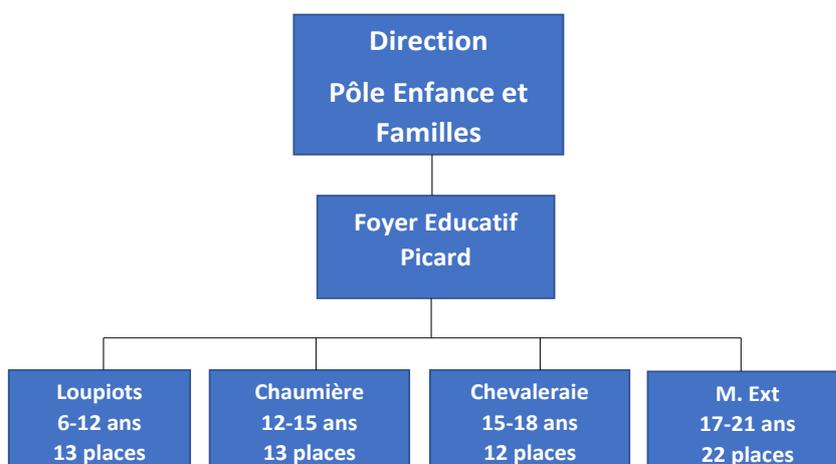
L'évolution des publics, la multiplication des enfants aux troubles associés nous obligent à repenser nos modes d'accompagnement. Il nous faut rééquilibrer en nombre de professionnels et en métier les équipes pour faire vivre la complémentarité. 70% des enfants admis sur les unités Loupiots et Chaumière ont une notification MDPH alors qu'il est en général de 30%. Des enfants sont sans activité de jour, déscolarisés en attente d'une inscription en établissement spécialisé.

Le projet d'organisation du PEF a permis de s'interroger et de repenser les modes d'accompagnement. La plateforme de jour permettra de proposer des activités en journées aux enfants.

Le Foyer Educatif picard
60 PLACES
6 à 21 ans
Carences affectives, éducatives, psychologiques, sociales
Troubles associés éventuels (trouble du comportement ; déficience intellectuelle, troubles de déficit de l'attention...)
Axes Prioritaires
Santé
Scolarité/Formation
Socialisation
Place Intrafamiliale
Sport/Culture

Rapport d'activité 2023

Services



Missions

- Le FEP a pour mission la prise en charge de jeunes âgés de 8 à 18 ans, voire 21 ans en cas de Contrat Jeune Majeur (CJM) dépendants de la protection de l'enfance. Cela 365 jours par an, jour et nuit.
- L'établissement veille au projet individuel du jeune qui constitue la principale vigilance de sa mission, bien que cette prise en charge soit répartie sur le mode de collectif.
- Les objectifs de l'accompagnement sont l'autonomie, la protection, la cohésion sociale, la citoyenneté, la prévention de l'exclusion et enfin le développement sanitaire, social et culturel.
- Fil rouge de ces objectifs, la promotion de la bienveillance est au cœur de l'accompagnement du jeune.

Rapport d'activité 2023

Ressources Humaines

Mouvement du personnel :

- 1 congé sans solde : Service des maisons extérieures
- 2 arrêts longue maladie
- 2 démissions : Loupiots et Chaumière
- Absences du personnel : 1785 jours en 2023 en baisse par rapport à 2022= 2522 (2 salariés en longue maladie toute l'année)

Formations réalisées :

INTITULE FORMATION	Nombre de personnes
Accompagnement des troubles psychiques des enfants et adolescents	1
Pratiques addictives : comprendre, repérer, accompagner et agir	3
Méthodologie des écrits professionnels	2
Maître d'apprentissage	1
Deux leviers de l'efficacité professionnelle : gestion du temps et du stress	2
Journée de rappel sur les méthodes TAI-DO	2
Conduire et gérer des projets	4
La gestion de l'agressivité et de la violence	3
Comment trouver une juste distance dans la relation éducative	4
Préparation initiale à l'habilitation électrique	1
Comment faire le lien avec les familles des enfants placés ?	3
Contrat d'apprentissage ES	1
Contrat de professionnalisation ME	1

- Recours à des intervenants extérieurs pour l'Analyse de pratiques (10 séances de 2 Heures pour les 6 unités)

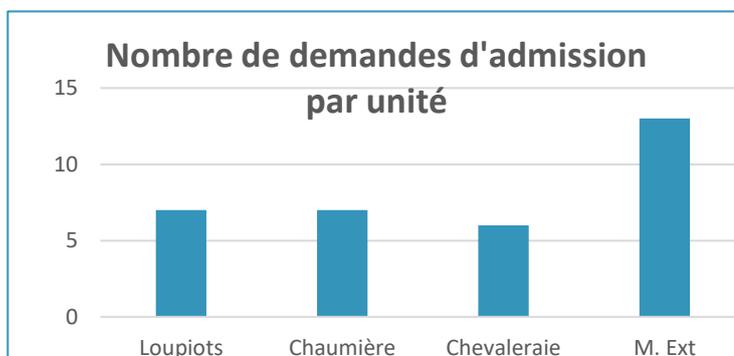
Rapport d'activité 2023

Activité réalisée

a- Les demandes d'admission

33 demandes d'admission traitées sur l'année avec un pic en Mai, juin et Octobre

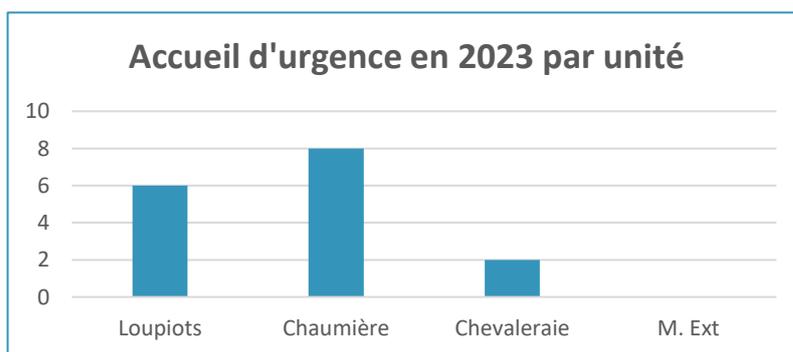
Unité	Nombre de demande
Loupiots	7
Chaumière	7
Chevaleraie	6
M. Ext	13
TOTAL	33



b- Les accueils d'urgence

16 accueils d'urgence sur l'année 2023. Une prédominance d'accueil des plus de 16 ans

Unité	Accueil
Loupiots	6
Chaumière	8
Chevaleraie	2
M. Ext	0
TOTAL	16



c- Les entrées et sorties sur l'année 2023

- 33 entrées dont 16 en urgence

Rapport d'activité 2023

- Nombre de fin d'accompagnement et motif : 31 sorties sur l'année 2023 (Retour famille, fin de contrat jeune majeur, Mise en logement individuel, orientation vers une autre structure de la protection de l'enfance)

d- Effectif global sur l'année 2023

Pour les 3 unités collectives du FEP : Loupiots, Chaumière, Chevaleraie
Contrôle journées pour les Maisons Extérieures sur l'année 2023

Journées réalisées sur 2023			
	Journées réalisées	% de réalisation	Journées à 95 %
Loupiots/Chaumière/Chevaleraie	13147	99,50	13213
M. Ext	6956	91,18	7629
Journées réalisées (20103)	91,63%		
Objectif à réaliser (20842)	95%		

Comparatif avec les années précédentes :

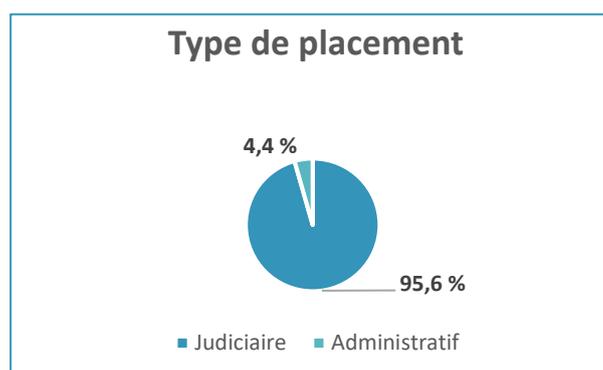
- 2020 : 77,20 % (Collectif : 89,69 % / Diffus : 55,63 %)
- 2021 : 83,28 % (Collectif : 91,33 % / Diffus 69,36 %)
- 2022 : 83,13 % (Collectif : 91,08 % / Diffus 76,55 %)

e- Origine du public

- Type de placement

Des placements judiciaires ou administratifs peuvent être ordonnés.

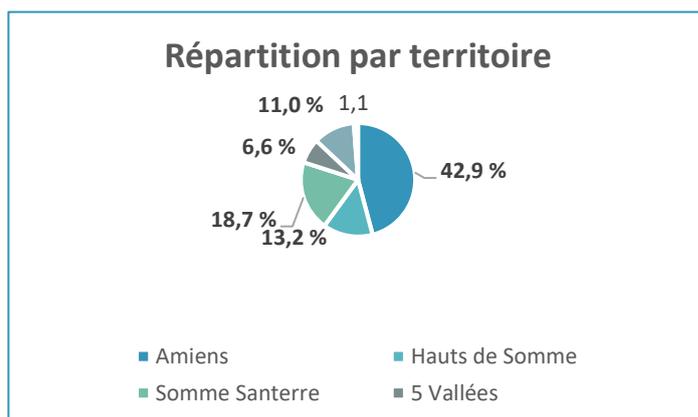
Jeunes	Placement	Pourcentage
82	Judiciaire	96,5%
3	Administratif	3,5%



Rapport d'activité 2023

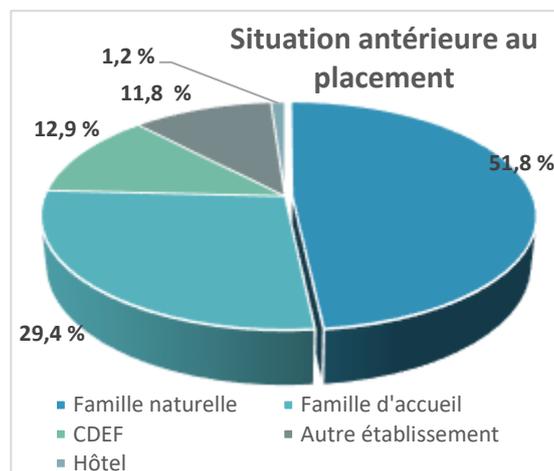
➤ Répartition par territoire

Nombre de jeunes	Territoire	Pourcentage
39	Amiens	42,9
12	Hauts de Somme	13,2
17	Somme Santerre	18,7
6	5 Vallées	6,6
10	Picardie Maritime	11,0
1	Valois-Halatte (60)	1,1



f- Provenance des enfants et adolescents

Nombre de jeunes	Provenance antérieure	Pourcentage
44	Famille naturelle	48,4
23	Famille d'accueil	27,5
10	CDEF	12,1
7	Autre établissement	11,0
1	Hôtel	1,1



Les faits marquants en 2023

- La dernière visite de sécurité pour les unités Loupiots et Chaumière situé au 1 chemin des Vignes a eu lieu le 08 janvier 2024. Un avis favorable a été rendu le 19 mars.

Rapport d'activité 2023

- Mise en place d'un comité de suivi des évènements indésirables 4 fois par an où sont présents : les chefs de service, les psychologues, un représentant du personnel éducatif ainsi que les RP.
- Mise en place de la participation des jeunes : par des Groupes de paroles (¾ par trimestre) ou réunions des jeunes (1fois par mois)
- Evaluation HAS en Mai 2023

Enjeux et perspectives

- Finaliser la contractualisation du CPOM 2024-2028 comprenant :
 - La réhabilitation des locaux de la Chaumière
 - Des moyens humains supplémentaires
 - L'aménagement du parc avec jeux pour les enfants
- En lien avec la contractualisation du CPOM, mettre en place un plan de retour à l'équilibre budgétaire en intégrant une dimension « immobilière » pour les hébergements collectifs et diffus (rénovation, coût des locations, etc...)
- Mettre en place l'activité de jour
- Continuer à être force de proposition concernant les nouvelles offres de service : Le PEAD, l'unité spécialisée, le projet d'insertion professionnelle,
- Travailler à la mise en place de la mixité sur l'unité des Loupiots (notamment pour les fratries).

LE DISPOSITIF MNA

Présentation

La problématique des mineurs non-accompagnés a pris une ampleur croissante au cours des dernières années, dans un contexte global de crise migratoire qui touche l'Union européenne et n'épargne pas la France. Aujourd'hui, leur prise en charge constitue un défi majeur pour les pouvoirs publics et notamment pour le département de la Somme.

LE DISPOSITIF MNA
50 PLACES (4 mises à l'abri-46 continu)
15 à 18 ans
Jeunes étrangers sans lien familial sur le territoire français
Ont fui la misère d'un pays ou un pays en guerre
Axes Prioritaires
Administratif
Scolarité/Formation
Educatif/Logement
Santé

Service

Le dispositif MNA a une capacité de 46 places avec 4 places en mise à l'abri. Ces places de mise à l'abri ont évolué et en fin d'année 2023, elles sont considérées comme des places pérennes (3 sur 4), dans la mesure où une saturation des effectifs mineurs à l'hôtel, a donné lieu à des accueils pérennes supplémentaires au détriment de la mise à l'abri.

L'équipe est composée ainsi :

- 1 chef de service
- 0.5 ETP de psychologue
- 1 secrétaire
- 1 juriste
- 8 éducateurs
- 1 enseignante

Rapport d'activité 2023

Missions

La mise à l'abri

- L'objectif du service de mise à l'abri est d'assurer auprès des jeunes MNA primo arrivants une protection immédiate 24h/24 et 365 jours par an.
- La mise à l'abri est donc avant tout un service de protection du jeune. La réponse à ses besoins primordiaux sera donc la priorité : logement, habillement, alimentation et soins médicaux.

La prise en charge continue

- Après la phase de mise à l'abri, lorsqu'il a obtenu son statut de Mineur Non Accompagné, le jeune pourra être orienté sur le service de prise en charge continue du dispositif. Cette démarche n'est pas systématique car elle tient compte d'une lecture nationale dont les clefs de répartition sont gérées par la cellule nationale MNA.

Ressources humaines

Les mouvements du personnel sur l'année 2023 :

- Deux remplacements sur le poste d'enseignant(e) FLE : problème d'attractivité sur le poste, qui génère de réelles difficultés à recruter.
- Absences principalement liées à un congé maternité et un problème de santé, pour lequel un remplacement a eu lieu, le temps du retour de la salariée.
- Départ en retraite de l'assistante administrative prévu en 2024
- Recours à des intervenants extérieurs pour l'Analyse de pratiques (35 Heures) et le suivi psychologique en accompagnement individuel (30 heures) et contrat annuel avec une entreprise missionnée sur l'entretien des logements MNA.
- Absences du personnel : 499 jours en 2023 en hausse par rapport à 2022= 265 jours
- Accueil de 2 stagiaires de l'université de Picardie Jules Verne en L2 et Master 2 en psychologie sur une longue période de l'année 2023

Rapport d'activité 2023

- Formations réalisées :

INTITULE FORMATION	Nombre de personnes
La gestion de l'agressivité et de la violence	1
Deux leviers de l'efficacité professionnelle : gestion du temps et du stress	1
Conduire et gérer des projets	1
Accompagnement des troubles psychiques des enfants et des adolescents	1
Conduire et gérer des projets	1
Surveillant de nuit	1

Activité réalisée

Nombre de personnes accueillies : 30 jeunes.

Taux d'occupation réalisé : 99,2 % (96,5% en 2022). Cette évolution s'explique par le fait que le dispositif de mise à l'abri s'est dégagé selon la demande de l'ASE, de 3 places orientées sur une logique pérenne.

Nombre de personnes entrées : 30

Nombre de demandes d'admission : 35

Nombre de personnes sur liste d'attente : 4

Nombre de fin d'accompagnement et motif : 27

Les pays d'origine : Cette année nous avons accueillis 14 nationalités différentes : Afghanistan, Algérie, Turquie, Italie, Albanie, Cote d'Ivoire, Congo, Arménie, Cameroun, Pakistan, Guinée, Soudan, Mali, Tunisie.

Rapport d'activité 2023

Les faits marquants en 2023

- Evaluation HAS en Mai 2023
- Mise en place en Novembre 2023 d'un comité de suivi des évènements indésirables 1 fois par trimestre où sont présents : les chefs de service, les psychologues, un représentant du personnel éducatif ainsi que les RP.
- Actualisation des documents des outils de la Loi 2022-2 :
 - ✓ Contrat de séjour et du DIPC en Janvier 2023,
 - ✓ Trame du Projet personnalisé en Avril 2023
 - ✓ Règlement de fonctionnement en Avril 2023
 - ✓ Livret d'accueil en Avril 2023
- Une expérimentation d'accompagnement des travaux incombant à l'établissement a été initiée avec une entreprise extérieure, permettant de fluidifier les interventions rapides
- Suite à un constat établi en fin d'année 2022, la prise en compte des besoins importants des jeunes en attente d'orientation ou de maintien (mise à l'abri), un choix a été acté de mettre l'accent sur ce point, en assurant des moyens RH adaptées à cette nécessité. Un poste sur la base d'un mi-temps a donc vu le jour en 2023, afin de répondre à ces besoins.
- Le choix de privilégier des accueils de MNA plus proche de 15 ans que 18 ans est lié au projet et au sens éducatif qui en découle. Les conditions d'accompagnement ont pu ainsi être optimisées en 2023.
- Cette année 2023 a été marquée par le décès brutal d'un jeune mineur non accompagné, décès qui a bouleversé l'ensemble de l'équipe et des jeunes accueillis dans le dispositif ; le rite funéraire n'a pu avoir lieu pour des raisons administratives mais un hommage a été organisé en sa mémoire.

Enjeux et perspectives

- Finaliser la contractualisation du CPOM 2024-2028
- Proposer au Département un service de Suite pour les jeunes majeurs en maintien sur le dispositif
- Finaliser avec le Département les échanges sur une montée en charge du dispositif de mise à l'abri et si accord mettre en place les places supplémentaires
- Définir une stratégie concernant la gestion des logements (Coût, entretien).

Le Centre Educatif Renforcé « Amiens Ressource »

Présentation



Le CER « Amiens Ressources » accueille et accompagne des mineurs de 16 à 18 ans, placés dans le cadre pénal cumulant des difficultés familiales et sociales, en échec scolaire et/ou déscolarisés et présentant souvent des troubles du comportement et des problèmes de santé importants, autour des addictions.

Le CER « Ressource » situé à Amiens accueille 6 garçons. La structure fonctionne sur deux sessions. Il est ouvert 300 jours dans l'année.

Un programme d'activités intensifs leur est proposé. Ces accueils viennent à créer une rupture dans les conditions de vie du mineur et à préparer les conditions de sa réinsertion.

LE CENTRE EDUCATIF RENFORCE
6 PLACES
16 à 18 ans
Jeunesse délinquante-Carences affectives, éducatives, psychologiques, sociales En voie de marginalisation, addictions
Troubles associés éventuels (trouble du comportement ; déficience intellectuelle)
Axes Prioritaires
Santé
Scolarité
Socialisation
Place Intrafamiliale
Sport/Culture

Rapport d'activité 2023

Missions

Les missions des Centres Éducatifs Renforcés sont énoncées dans la circulaire du 13 janvier 2000 qui indique : « Les centres éducatifs renforcés ont vocation à prendre en charge, sur le fondement de l'ordonnance du 2 février 1945, des mineurs délinquants multirécidivistes en grande difficulté ou en voie de marginalisation ayant souvent derrière eux un passé institutionnel déjà lourd. Ils se caractérisent par des programmes d'activités intensifs pendant des sessions de trois à six mois selon les projets et un encadrement éducatif permanent. Ils visent à créer une rupture dans les conditions de vie du mineur et à préparer les conditions de sa réinsertion. »

Ressources humaines

Le CER Amiens « Ressource » accueille 6 garçons de 16 à 18 ans.

L'équipe est composée ainsi :

- 1 Cheffe de service
- 8 éducateurs
- 2 surveillants de nuit
- 0.5 ETP de psychologue
- 1 assistant administratif
- 1 contrat d'apprentissage moniteur éducateur

Les mouvements du personnel :

- 1 démission
- 1 mutation en interne du PEF
- Absences du personnel : 214 jours en 2023 en augmentation par rapport à 2022= 162 jours (2 salariés en longues absences (arrêt maladie et congés paternité)
- Accueil d'un stagiaire Moniteur éducateur en 2^{ème} année

Rapport d'activité 2023

Formations réalisées :

INTITULE FORMATION	Nombre de personnes
Formation CFA Moniteur Educateur	1
Formations Maître d'apprentissage	1
CJPM	3
Les écrits professionnels	2
La juste distance éducative	2
Conduire et Gérer les projets	1
Conduites addictives	2
Délaissement parental	1
Formation CFA d'un éducateur sportif en formation Educateur spécialisé	1
Comment faire lien avec les familles	3 (formation annulée)
Accompagner les troubles psychiques	1
La juste distance éducative	1
VAE Moniteur éducateur	1 (Diplôme validé)

Activité réalisée

Nombre de demandes : 78

Nombre de préadmissions réalisées : 17

Nombre de mineurs pris en charge : 16 OPP, et 15 accueillis au CER.

- 2 arrivants de la région « Grand Ouest »
- 3 de la région parisienne
- 1 du Centre
- 9 de la région Hauts de France

Taux d'occupation réel du CER : 67 %. (Taux prescrit par la PJJ : 90%)

Sur l'année 2023 une augmentation du nombre de jours de fugues soit 448 jours, soit 25%.

Orientations en fin de session au CER :

- ✓ 9 retours en famille,
- ✓ 4 orientations en structure type EPE pour travailler la semi autonomie
- ✓ 1 sans solution au regard de la complexité de la situation.

Rapport d'activité 2023

Constat d'un changement de profils des mineurs :

- ✓ Accueil de 2 mineurs bénéficiant d'une reconnaissance MDPH
- ✓ Accueil de 2 mineurs ayant un suivi ASE.

Les faits marquants en 2023

- Mise en place en Novembre 2023 d'un comité de suivi des événements indésirables 1 fois par trimestre où sont présents : les chefs de service, les psychologues, un représentant du personnel éducatif ainsi que les RP.
- Actualisation des documents des outils de la Loi 2022-2 :
 - ✓ Contrat de séjour et du DIPC
 - ✓ Trame du Projet personnalisé
 - ✓ Projet d'établissement
 - ✓ Règlement de fonctionnement
 - ✓ Livret d'accueil en cours d'actualisation

Coopérations et partenariat :

- ✓ Séances de remise à niveau scolaire avec l'association le CARDAN.
- ✓ Chantier d'application avec la Croix Rouge,
- ✓ Chantier d'application avec Eco cité.
- ✓ Médiation sportive Athlétisme au Stade Wallet.
- ✓ Médiation sportive Krav Maga, Piscine, Boxe.
- ✓ Accès à la salle de Sport « Fitplace ».
- ✓ Médiation MAO avec l'étoile du Sud.
- ✓ Découverte de l'atelier Théâtre.
- ✓ Trois transferts d'activité, le premier du 13 au 20 mars dans les Vosges. Le second du 5 au 17 septembre en Ardèche et le troisième du 1 au 7 novembre en Vendée,
- ✓ Bilan de santé réalisé dès l'arrivée du mineur.
- ✓ Bilan CIO pour l'ensemble des mineurs.
- ✓ Visite de la Mission locale.
- ✓ Visite d'AMETIS,

Rapport d'activité 2023

Enjeux et perspectives

- Projet de déménagement du CER : Soit nouveaux locaux au 1, chemin des Vignes ou recherche d'une habitation.
- Elargir le partenariat entrepreneurial pour les stages
- Renforcer les liens avec le secteur du soin dès le début de l'accompagnement,
- Conventionner avec l'Education Nationale
- Former les professionnels sur le volet sécurité incendie / évacuation
- Réaliser l'évaluation HAS, 2ème semestre 2024

PÔLE AUTONOMIE : ETABLISSEMENTS ADULTES EN SITUATION DE HAN- DICAP

ESAT Les Ateliers du pôle Jules Verne

Présentation

L'ESAT les Ateliers du pôle Jules Verne est implanté sur la commune de Glisy en périphérie d'Amiens dans une zone industrielle et commerciale. Il est autorisé pour accompagner 68 travailleurs porteurs d'un handicap. La création de cet établissement remonte à l'année 1983, il était alors implanté en zone rurale. Depuis 2013 sa situation géographique offre des opportunités commerciales intéressantes pour l'établissement, notamment en espaces verts et à la blanchisserie et montre la volonté de l'ADSEA80 de favoriser l'inclusion des personnes handicapées par le travail en leur donnant l'opportunité d'être au cœur d'une zone d'activité dynamique. En ce sens L'ESAT doit maintenant se vivre comme partenaire des entreprises de la ZAC du pôle Jules VERNE et s'inscrire dans le tissu humain et économique qui l'entoure, tout en gardant une « éthique commerciale » respectueuse des droits et de la dignité des personnes qui y travaillent.



Missions

L'ESAT se donne pour principale mission de permettre aux usagers pris en charge de bénéficier d'activités diverses à caractère professionnel, ainsi qu'un soutien médico-social et éducatif, en vue de favoriser leur épanouissement personnel et social, de reconnaître leurs compétences et préserver leur dignité par le travail.

Rapport d'activité 2023

Ressources humaines

Mouvement du personnel en 2023 :

➤ Arrivée d'un Educateur Technique Spécialise en Avril 2023

Départ d'un Educateur Technique Spécialisé en Mars 2023

- Départ d'une Assistante de Service Social en Novembre 2023
- Départ d'un Moniteur d'Atelier en Décembre 2023
- Départ en retraite d'un Educateur Technique Spécialisé au 1/04/2023
- Taux d'absentéisme pour ATMP : 4.54 %
- Difficulté de recrutement sur les postes en tension : Moniteur d'Atelier
- Les entretiens professionnels : 100 % (sauf un professionnel en arrêt maladie)
- Le dialogue social : 1 réunion mensuelle « Représentants de Proximité » soit 11 réunions en 2023
- Déploiement des fiches de postes 2023 /2024
- Recours à des intervenants extérieurs pour l'Analyse de pratiques 2 séances de 2 Heures chacune.

Formations réalisées par les professionnels en 2023 :

Intitulé formation	Nombre de participants
Permis BE	
2 Leviers de l'efficacité professionnelle : Gestion du temps & du stress	1
Gestion de l'agressivité & de la violence	2
Accompagnement de parcours à la RAE	1
Modules de préparation au titre professionnel initiation retouches Couture	1
Troubles psychiques & TSA	2
Troubles psychiques & TSA	1
Troubles psychiques & TSA	1
Démarche HACCP PMS en restauration collective	1
SST INITIALE	2
SST INITIALE	4
Analyse des pratiques	9
SST RECYCLAGE	1
Troubles psychiques & TSA	1
Analyse des pratiques	7
Analyse des pratiques	7

Rapport d'activité 2023

Activité réalisée

- Nombre de travailleurs handicapés (TH) en ETP : 79 pour un agrément de 68.
- Nombre de jours d'ouverture : 245 jours
- Taux d'occupation réalisé : 85.60%
- TH à temps partiel : 24.05 %
- Absentéisme TH : 6,9%
- 7 admissions
- Nombre des fins d'accompagnement et motifs :
 - o 3 départs à la retraite
 - o 3 démissions :
 - Changement de projet professionnel, travail en milieu ordinaire.
 - Changement d'ESAT
 - Déménagement
- 819 heures de formation à destination des TH.
- Nombre de stagiaires : 32
- Personnes inscrites sur liste d'attente : 13
- Nombre de projet d'accompagnement réalisé : 68 soit 86.07 %.

Les faits marquants en 2023

Le 28 novembre 2023 l'ESAT a procédé à l'élection du délégué des personnes.

Le 4 janvier 2024 a eu lieu la première réunion « instance mixte ».

L'instance mixte permet aux travailleurs et aux professionnels de l'ESAT de pouvoir agir pour leurs conditions de travail. L'ESAT s'engage à favoriser la participation et l'expression des travailleurs.

Lors de l'Assemblée Générale en date du 29 juin 2023 le nouveau bâtiment de l'ESAT a été inauguré.

Participation à la semaine Portes ouvertes : « une passerelle vers l'emploi » organisée du 13 au 17 novembre 2023.

Le poste de Cheffe de Service est transformé en poste de Directrice Adjointe et une Directrice de Pôle est nommée en février 2023.

Le 28 novembre 2023, l'ESAT a procédé à l'élection du délégué des personnes.

Rapport d'activité 2023

Lors de l'Assemblée Générale en date du 29 juin 2023 le nouveau bâtiment de l'ESAT a été inauguré.
(Stockage pour les espaces verts)

Participation à la semaine Portes ouvertes « une passerelle vers l'emploi » organisée du 13 au 17 novembre 2023.

Perspectives

- Plan de transformation des ESAT
- CPOM ARS 2024 – 2028
- Formation Sérafin-PH pour déploiement progressif (1^{er} semestre 2024)
- Projet Aménagement des locaux : salle de séminaire
- Formation sur l'Auto-détermination
- Mise à jour des outils de la loi 2002-2 et réécriture du projet d'établissement
- Plan Bleu et Plan de Continuité de l'Activité

Foyer de vie Claire joie

Présentation

Le foyer de vie « Claire Joie » est implanté en cœur de ville dans le quartier Saint Maurice à Amiens. Il constitue avec le Service d'Accueil de Jour situé sur le même site, ainsi qu'avec l'ESAT, « Les Ateliers du pôle Jules Verne » situé à Glisy, une partie du pôle « Autonomie » de l'ADSEA80.

Il est autorisé pour 28 places d'hébergement dont 1 place d'accueil temporaire.

Il accueille des personnes adultes dont le handicap ne permet pas ou plus d'exercer une activité professionnelle, y compris en milieu protégé, mais suffisamment autonomes pour se livrer à des activités quotidiennes éducatives ou ludiques et en mesure de réaliser seules les actes de la vie quotidienne.

Du fait des liens rapprochés avec les autres établissements de l'ADSEA 80 cet établissement s'inscrit pleinement dans la logique de parcours des personnes accueillies au sein de l'institution tout en restant ouvert aux autres partenaires du territoire, l'objectif étant de trouver l'établissement répondant le mieux aux besoins spécifiques des personnes accueillies.

Cet établissement créé en 1982 était initialement situé dans un quartier périphérique d'Amiens et a été réimplanté en centre-ville en 2017 afin de permettre aux résidents les plus autonomes de profiter seuls des infrastructures et services situés à proximité.

En ce sens, cette implantation répond parfaitement au souhait des pouvoirs publics « d'inclure » les personnes en situation de handicap dans la cité.

Principales missions

- Offrir une sécurité intérieure, psychique et affective aux résidents propres à favoriser leur épanouissement et leur autonomie.
- Maintenir, développer les capacités cognitives et physiques des résidents
- Favoriser le développement des relations sociales des résidents.
- Favoriser l'épanouissement de la personne dans leur vie intime et affective
- Favoriser l'exercice et le sens des responsabilités.
- Favoriser l'intégration dans le tissu social et le développement de la citoyenneté.
- Favoriser le maintien des liens familiaux lorsque souhaité par la personne accueillie.

Rapport d'activité 2023

Ressources humaines

Mouvement du personnel en 2023 :

- Entrées :
 - Janvier 2023 : Arrivée d'1 Surveillant de nuit, de 2 Educateurs Spécialisés et d'1 AES
 - Février 2023 : Arrivée d'1 Surveillant de nuit
 - Juin 2023 : Arrivée d'1 AES
 - Juillet 2023 : Arrivée d'1 AES
 - Septembre 2023 : Arrivée de 2 AES
 - Novembre 2023 : Arrivée d'1 AES

- Sorties :
 - Juin 2023 : Départ d'1 AES et d'1 Moniteur Educateur
 - Août 2023 : Départ de 2 AES
 - Octobre 2023 : Départ d'1 AES
 - Novembre 2023 : Départ d'1 AS
- Départ retraite : 1 (AMP)
- Évolution du taux d'absentéisme pour ATMP et période de courte durée : 13.95 %
- Difficulté de recrutement sur les postes en tension : non
- Les entretiens professionnels : 5 entretiens professionnels + 2 entretiens professionnels suite à un accident de travail + 1 entretien bilan
- Le dialogue social : nombre de réunions RP (Représentants de Proximité) : 10. Réunions communes SAJ et Foyer de Vie
- Déploiement des fiches de postes 2023 - 2024 : éducateur spécialisé, moniteur-éducateur, AES, maîtresse de maison, surveillant de nuit, cheffe de service et directrice adjointe
- Recours à des intervenants extérieurs pour l'Analyse de pratiques 4 heures pour l'année 2023 (1 séance en septembre et 1 séance en Décembre 2023)

- Formations réalisées par les professionnels en 2023 :

Intitulé formation	Nombre de participants
Préparation initiale à l'habilitation électrique	1
SSI	1
SSI	1

Rapport d'activité 2023

SSI	1
Optimiser les pratiques d'admission	1
Optimiser les pratiques d'admission	1

- Les stagiaires accueillis au cours de l'année :

5 stagiaires AES (Accompagnant Educatif et Social) venant de l'APRADIS.

Activité réalisée

- Nombre de personne accueillies sur l'année (accueil temporaire compris) : 37
- Taux d'occupation : 96.63 %
- 4 Admissions : Origine des demandes d'admission : IME / ITEP / SAVS / SAJ
- 2 Sorties : (1 résident entré en janvier a demandé à être admis sur le SAJ, sorti en juin et 1 résident admis en février 2023 et sorti en juillet pour un retour en famille)
- Nombre de stagiaires accueillis pour valider une inscription sur la liste d'attente ou valider l'orientation : 9 sur différentes périodes d'une semaine à 15 jours. Représentant 109 jours
- Nombre de jours d'accueil temporaire : 267 jours pour 6 adultes
- Nombre de stages réciproques : pour 4 adultes représentant 34 jours. Moments de répit.
- Personnes inscrites sur liste d'attente : 2 au 31 décembre 2023.

Une avancée marquante en 2023, pour les admissions, est la mise en place concrète du Dossier Unique d'Admission (document unique utilisé par tous les ESMS du département et permettant aux familles et/ou tuteurs une simplification administrative).

Faits marquants de l'année 2023

- Un des 2 postes de chef de service est transformé en poste de Directrice Adjointe et une Directrice de Pôle est nommée en 2023
- Les journées qui rassemblent le SAJ et le foyer : la fête de l'été à Fort Manoir (réservation d'un food truck et de structures gonflables) et la fête de fin d'année à la salle des fêtes de Dury (traiteur + animation « photos instantanées » + après-midi dansante).

Rapport d'activité 2023

- Les journées découvertes sur le thème du sport : les Olympiades à Péronne le 6 juillet 2023, la journée JASH (Journée Amiénoise du Sport et du Handicap) le 23 mars 2023.
- La participation « Aux Inclusives 2023 » - les 14 et le 15 septembre 2023, journées de l'accessibilité et de l'inclusion amiénoise. Le 14 étant axé sur les ateliers découvertes et de sensibilisation à l'handisport et sport adapté, le 15 visionnage de films, accès sur le sport à la Maison de Culture et visite commentée des coulisses de la MCA.
- La participation « Au Village de Noël de la MDPH » (fabrication en amont d'objets sur le thème de Noël) et vente du 30 novembre au 2 décembre 2023.
- Temps de travail avec Madame BOUDOUX de la MDPH, sur le logiciel Via Trajectoire et la liste d'attente du service.
- Participation à la journée de prévention des violences faites aux personnes en situation de handicap, le 21 novembre 2023.
- Pas de rencontre famille en 2023 pour le Foyer de Vie.
- L'élection des représentants du CVS (Conseil de Vie Sociale) s'est déroulée le 12 décembre 2023.

Vie de l'établissement

L'accompagnement à la vie quotidienne se veut être respectueux du rythme de chacun et adapté individuellement. Ainsi chaque résident a un projet personnalisé, revu chaque année.

Les activités proposées par l'équipe éducative sont : de la marche douce, de la zumba, de la marche nordique, de la gym douce, de la danse orientale, des activités manuelles, du soutien à la lecture, à l'écriture, de la pâtisserie.

- Un atelier « Pause-café » a été mis en place pour échanger autour de la vie affective, l'intimité et la sexualité.
- Des échanges et des discussions autour de 2 projets d'inclusion avec la Briqueterie (théâtre) et le Safran (danse), démarrage en 2024. Tisser du lien social.
- Le projet « marionnettes et théâtre » avec la Briqueterie : demande de subventions « Culture et Solidarité », accompagné par la compagnie « Carapattes », les participants : Claire Joie + l'Aprémis (pension de famille et centre d'accueil), rassembler un groupe de personnes en situation de handicap et des personnes âgées en perte d'autonomie et ou en situation précaire de santé. Autour d'un projet commun, les participants fabriqueront des marionnettes et apprendront à les manipuler, ce qui donnera lieu à un petit spectacle en fin de session et la création de supports pour la diffusion de l'événement.
- Le projet « En Dix Danses » avec le Safran, dans le cadre d'un collectif des résidents sont invités à danser, partager des scènes mimant 10 sports en lien avec les jeux olympiques 2024. Ce travail sur le mouvement

Rapport d'activité 2023

donnera lieu à un spectacle inscrit dans la programmation du SAFRAN (juin 2024). Spectacle chorégraphique inclusif questionnant le sens du collectif, les valeurs et le goût de l'effort pour gagner. Avec la Compagnie Mouvementés.

- Participation en 2 temps aux semaines de l'accompagnement et de l'emploi, organisé par le Conseil Départemental dans le cadre « des métiers du soin et de l'accompagnement » : au printemps et en automne de cette année.

Enjeux et perspectives

- Formation Sérafin-PH pour déploiement progressif (1^{er} semestre 2024)
- Formation sur l'Auto-détermination
- Mise à jour des outils de la loi 2002-2 et réécriture du projet d'établissement
- Plan Bleu et Plan de Continuité d'Activité
- Fiches actions :
 - Formaliser l'accueil de stagiaires (usagers) et le suivi au travers des objectifs fixés dans la convention. Quelles prestations délivre-t-on pour répondre aux attentes et besoins identifiés. Etablir un planning d'activités : projet et objectifs de l'action. Bilan.
 - Formaliser le planning d'activités (projet : fixer les objectifs et évaluation).

Service d'accueil de jour Claire Joie

Présentation

Le service d'accueil de jour « Claire Joie » est implanté en cœur de ville dans le quartier Saint Maurice à Amiens. Il est sur le même site que le foyer de vie et fait partie avec l'ESAT « Les ateliers du pôle Jules Verne » situé à Glisy, du pôle « Autonomie » de l'ADSEA80.

Il est autorisé pour 15 places.

Il accueille en journée des personnes adultes dont le handicap ne permet pas ou plus d'exercer une activité professionnelle, y compris en milieu protégé, mais suffisamment autonomes pour se livrer à des activités quotidiennes éducatives ou ludiques et en mesure de réaliser seules les actes de la vie quotidienne.

Du fait des liens rapprochés avec les autres établissements de l'ADSEA80, ce service s'inscrit pleinement dans la logique de parcours des personnes accueillies au sein de l'institution tout en restant ouvert aux autres partenaires du territoire, l'objectif étant de trouver l'accompagnement répondant le mieux aux besoins spécifiques des personnes accueillies.

Ce service, créé en 2000 en centre-ville, permet aux usagers de bénéficier de l'ensemble des infrastructures de la ville d'Amiens et répond parfaitement au souhait des pouvoirs publics « d'inclure » les personnes en situation de handicap dans la cité.

Principales Missions

Développer ou maintenir les acquis et l'autonomie des personnes accueillies et faciliter ou préserver leur intégration sociale.

Ils contribuent à la réalisation du projet de vie des personnes handicapées.

Ressources humaines

- Mouvements du personnel :

- Entrées :

Rapport d'activité 2023

- Septembre 2023 : Arrivée d'1 AES
- Sorties :
- Juin 2023 : Départ d'1 AES
- Départ retraite : 1 Moniteur Educateur en juillet 2023
- Évolution du taux d'absentéisme pour ATMP et période de courte durée : 2.28 %
- Recours à des intervenants extérieurs pour l'Analyse de pratiques 4 heures pour l'année 2023 (1 séance en septembre et 1 séance en Décembre 2023)
- Formations réalisées par les professionnels en 2023 :

Intitulé formation	Nombre de participants
Conduite et gérer des projets	1
SSI	1
SSI	1

Accueil de stagiaires professionnels (APRADIS) : 1 stagiaire Moniteur éducateur et 1 stagiaire AES.

Activité réalisée

- Nombre de personne accueillies sur l'année : 17
- Taux d'occupation : 97.71 %
 - 2 Admissions : 1 demande datant de 2022 et une personne qui est sortie du Foyer de Vie Claire Joie
 - 3 Sorties : (1 usager a fait le choix de partir au Foyer de Vie de Poulainville, 1 usager a été admis au Foyer de Vie Claire Joie et la 3^{ème} sortie concerne un usager qui ne venait plus sur le SAJ depuis janvier 2020)
- Au cours de l'année, le service a accueilli 12 stagiaires venant d'Impro, soit pour évaluer la pertinence de l'orientation sur un SAJ, soit pour valider une inscription sur la liste d'attente Claire Joie.
- Personnes inscrites sur liste d'attente : 2 personnes en 2023.

Rapport d'activité 2023

Faits marquants de l'année 2023

- Les journées qui rassemblent le SAJ et le foyer : la fête de l'été à Fort Manoir (réservation d'un food-truck et de structures gonflables) et la fête de fin d'année à la salle des fêtes de Dury (traiteur + animation « photos instantanées » + après-midi dansantes).
- Les journées découvertes sur le thème du sport et autres : les Olympiades à Péronne le 6 juillet 2023, la journée JASH (Journée Amiénoise du Sport et du Handicap) le 23 mars 2023.
- La participation « Aux Inclusives 2023 » - les 14 et 15 septembre 2023, journées de l'accessibilité et de l'inclusion amiénoise. Le 14 étant axé aux ateliers découvertes et de sensibilisation à l'handisport et sport adapté, le 15 visionnage de films, accès sur le sport à la Maison de Culture et visite commentée des coulisses de la MCA.
- L'organisation, la préparation et la participation de la journée ARIES à la Ferme de Grace.
- La participation « Au Village de Noël de la MDPH » (fabrication en amont d'objets sur le thème de Noël) et vente du 30 novembre au 2 décembre 2023.
- La rencontre « Familles des Usagers », le 10 octobre 2023 (bilan de l'année écoulée et présentation du nouveau programme d'activités).
- Temps de travail avec Madame BOUDOUX de la MDPH, sur le logiciel Via Trajectoire et la liste d'attente du service.
- L'élection des représentants du CVS (Conseil de Vie Sociale) s'est déroulée le 12 décembre 2023.

Vie du service

Le planning d'activités et ateliers est établi de septembre à juin de l'année suivante. Durant les périodes de vacances scolaires, pour des raisons de fermeture de lieu en lien avec les partenaires extérieurs, l'équipe du SAJ propose des sorties à la journée sur différents thèmes.

A travers les activités/ateliers proposés, l'équipe cherche à stimuler l'ensemble des potentialités de la personne (corporelles, affectives, intellectuelles) favorisant ainsi l'épanouissement de celle-ci.

Les activités/ateliers tournent autour de 3 axes :

- Les activités d'ouverture vers l'extérieur (autour de la vie sociale et l'expression) : le théâtre (la compagnie « Issue de secours » à la maison du théâtre), la découverte des bibliothèques d'Amiens et l'emprunt de livres, la Ferme de Grace, les sorties culturelles (musées, expositions...), les sorties achats. 2 usagers vont en autonomie au centre Léo Lagrange (dessin et couture).

Rapport d'activité 2023

- Les activités corporelles/de maintien en forme et de détente : sport et santé (association profession sport et loisirs 80), Gym douce, piscine (espace Croixrault), marche lente, marche nordique, Snoezelen, Femina sport, les rencontres ARIES, le ping-pong (club Léo Lagrange), le jardin des Hortillons.
- Les activités culturelles, artistiques et de cognitions : jeux de société, découverte de la musique (son et instruments), atelier couture et activités manuelles, travail du bois, soutien scolaire, journal, modelage (à J. Tati).

Enjeux et perspectives

- Fiches-Actions :
 - Formaliser l'accueil de stagiaires (usagers) et le suivi (au travers des objectifs fixés dans la convention, quelles prestations délivre-t-on pour répondre aux attentes et besoins identifiés. Établir un planning d'activités : projet et objectifs de l'action.
 - Formaliser le planning d'activités : projet, objectifs de l'action et évaluation
- Formation Serafin-PH pour déploiement progressif (1^{er} semestre 2024)
- Formation sur l'auto-détermination
- Mise à jour des outils de la loi 2002-2 et réécriture du projet d'établissement
- Plan Bleu et Plan de Continuité d'Activité

PÔLE AUTONOMIE : ETABLISSEMENTS ENFANTS

Les Etablissements Enfants ont pour objectif l'accompagnement d'enfants et d'adolescents, garçons et filles, présentant une déficience intellectuelle et/ou des troubles du comportement ou des troubles associés. Sa mission est l'intégration sociale et/professionnelle des personnes accueillies.

Tutelle et interlocuteur : l'Agence Régionale de Santé des HDF.

Toutes les personnes accueillies bénéficient d'une notification d'orientation en établissement médico-sociale délivrée par la Maison Départementale de la Personne Handicapée.

	Âge	G/F	Régime	Effectif
IME de la Somme	06-20	G/F	Accueil de Nuit Accueil de Jour	75
ITEP de la Somme	06/20	G/F	Accueil de Nuit Accueil de Jour	40
IME « La Clairière »	06/20	G/F	Accueil de Nuit (Filles) Accueil de Jour	62
IME Péronne	06/20	G/F	Accueil de Jour	40
ITEP Péronne	06/20	G	Accueil de Nuit Accueil de Jour	44
SESSAD « Le Trait d'Union »	05-20	G/F	Ambulatoire	35
SESSAD de Péronne	03-20	G/F	Ambulatoire	6

Les Etablissements Enfants s'étendent sur le département de la Somme mais l'implantation des établissements a pour conséquence des sollicitations en provenance des départements limitrophes : soit du fait de la proximité géographique de l'établissement, soit de la domiciliation distincte entre les représentants légaux.

Rapport d'activité 2023

Activités par établissement

	Educatif	Ateliers Préprofessionnels	Thérapeutique Paramédical	Service Social
IME de la Somme	Activités Edu- catives et/ou Médiation Educative	Espaces Verts Menuiserie Restauration Blanchisserie Entretien des Sols MultiBât Cré'Art / Rép'Art	Psychologue Thérapie familiale Orthophonie Psychomotricité	Assistante de Service Social
IME « La Clairière »		Espaces Verts Hygiène et Entretien des Surfaces Blanchisserie Bois et MultiBât	Psychologue Orthophonie (*) Psychomotricité (*)	
IME de Péronne		Soins du Linge Espaces Verts	Psychologue Orthophonie (*) Psychomotricité	Assistante de Service Social
ITEP de Péronne			Psychologue Orthophonie (*) Psychomotricité	Assistante de Service Social
SESSAD « Le Trait d'Union »			Psychologue Thérapie familiale Orthophonie Psychomotricité	
SESSAD de Péronne			Psychologue Orthophonie (*) Psychomotricité	Assistante de Service Social

(*) Prestation extérieure.

Rapport d'activité 2023

Institut Médico-Educatif de la Somme

Présentation

L'établissement est autorisé pour accueillir des enfants et adolescents, garçons et filles, de 6 à 20 ans (voire plus dans le cadre de l'amendement CRETON), présentant une déficience intellectuelle légère ou moyenne, avec ou non des troubles du comportement et/ou de la personnalité. L'établissement fonctionne par internat et semi-internat de semaine.

L'IME propose un panel d'accompagnements tant scolaires, paramédicaux, techniques qu'éducatifs au travers des ateliers, classes, groupes d'hébergement, dispositifs de formation. Par ce biais, l'IME évalue les besoins de chaque jeune afin de lui permettre un parcours le plus individualisé possible, et d'entrer, renforcer, maintenir des apprentissages tant en termes de savoir-faire que savoir-être. Les familles, autant que faire se peut, sont associées aux Projets Individuels d'Accompagnement.



L'établissement conventionne dès que possible ou si nécessaire avec de nombreux partenaires, en premier lieu avec les services de l'éducation nationale puisqu'une Unité d'Enseignement est implantée au sein de l'établissement. D'autres partenariats permettent les immersions en entreprises, ou bien encore la mise en œuvre de chantiers ville ou village des alentours, des actions autour de la protection de l'environnement.

Services

75 jeunes répartis en 2 internats mixtes, 2 externats mixtes (6-12 ans et 13-15 ans) et les ateliers préprofessionnels 16-20 ans

Missions

L'IME évalue les besoins de chaque jeune afin de permettre un parcours le plus individualisé possible, et d'entrer dans les apprentissages, tant en termes de savoir-faire que de savoir-être.

Les principales missions :

Rapport d'activité 2023

- Permettre l'accès à un niveau d'autonomie et de socialisation le plus satisfaisant possible en tenant compte des besoins spécifiques de chaque jeune.
- Mettre en valeur les potentialités, le développement des capacités, par une intervention pluridisciplinaire : *thérapeutique, éducative, pédagogique*.
- Promouvoir l'intégration du jeune dans les différents domaines de la vie professionnelle et sociale future et préparer l'intégration dans les différents dispositifs adaptés ou ordinaires.
- Favoriser le maintien du lien du jeune avec son milieu familial et social.
- Maintenir l'usager (et sa famille), au centre du dispositif en le rendant « acteur » de son projet.
- Promouvoir le respect des droits fondamentaux des usagers (*vie privée, intimité, intégrité physique et psychique*), et des droits en lien avec l'accompagnement médico-social en établissement (*confidentialité des informations, libre choix des prestations*).
- Assurer à l'issue de l'accompagnement un suivi de 3 ans pour chaque jeune.

Ressources humaines

Mouvement du personnel :

- Entrées :
 - Février 2023 : Arrivée de la Directrice de Pôle et du Directeur Adjoint
 - Mars 2023 : Arrivée d'un Psychomotricien à 0.25 ETP
 - Juillet 2023 : Arrivée de 2 Educateurs Spécialisés avec missions de coordination
 - Fin Août 2023 : Arrivée de la Responsable Qualité / Projets du Pôle Autonomie
 - Décembre 2023 : Arrivée d'un Agent de Service Intérieur (Entretien des locaux) + création d'un demi-poste supplémentaire pour l'entretien des locaux.

- Sorties :
 - Mai 2023 : Départ d'un Chef de Service pour une entrée l'IME la Clairière à Doullens
 - Décembre 2023 : Départ d'un Agent de Service Intérieur (Entretien des locaux)
 - Départ retraite : 0
 - Taux d'absentéisme pour ATMP : 1.68 %
 - Difficulté de recrutement sur les postes en tension : Médecin psychiatre, orthophoniste
 - Les entretiens professionnels : taux de réalisation : 100 %
 - Le dialogue social : nombre de réunions RP (Représentants de Proximité) : 9. (Réunions communes IME-ITEP-SESSAD).
 - Recours à des intervenants extérieurs pour l'Analyse de pratiques (4 séances de 3 Heures chacune) et Sensibilisation à l'accompagnement du public présentant des TSA (2 séances de 2 H 00).
 - Déploiement des fiches de postes 2023/2024.

Rapport d'activité 2023

Formations réalisées par les professionnels en 2023 :

INTITULE FORMATION	Nombre de personnes
FORMATION SST	7
Méthodologie des écrits professionnels	1
Evolution des publics et de leurs besoins : accompagner une équipe au changement	5
Deux leviers de l'efficacité professionnelle : gestion du temps et du stress	1
Méthodologie des écrits professionnels	1
Diplôme d'Etat de Médiateur Familial	1

Activité réalisée

- Nombre de personnes accueillies : 86 jeunes.
- Taux d'occupation prévisionnel : 85.63 %
- Taux d'occupation réalisé : 85.40 %
- Nombre de personnes entrées : 18
- Nombre de demandes d'admission : 34
- Nombre de personnes sur liste d'attente : 23
- Nombre de fin d'accompagnement et motif :
 - 10 fins d'accompagnement :
 - Embauche ESAT : 5
 - Orientation Foyer de Vie : 1
 - Orientation formation professionnelle : EPIDE : 1 – CAP : 2
 - Rupture d'accompagnement : 1

Les faits marquants en 2023

- Le groupe externat 6-15 ans a été scindé en 2 groupes : Arc en Ciel 6-12 ans et Arc en Ciel 13-15 ans, comptant chacun une quinzaine d'enfants et une équipe éducative de 4 professionnels par groupe.
- Passage de 3 internats à 2 internats mixtes
- Marché de Noël, repas de Noël
- Mise en place d'un comité des fêtes en septembre 2023

Rapport d'activité 2023

- Partenariat avec la médiathèque
 - Dispositif Hauts de France et Sport Adapté
 - Sauv'Nage : objectif : savoir se débrouiller sur une distance de 25 mètres autant sur le dos que sur le ventre.
 - Participation aux « semaines de l'accompagnement » du Conseil Départemental et aux Portes Ouvertes. (Découverte des métiers du Social, notamment pour les bénéficiaires du RSA)
 - A nos cœurs qui dansent : spectacle de danse inclusif porté par le Conseil Régional
 - Travaux d'entretien sur le groupe
 - Olympiades avec l'IME de Doullens en juillet sur le site de l'IME
 - Olympiades intra IME
 - Séjour sur Paris sur le Street Art, l'Art hors les murs
 - Dispositif 1.2.3 Nager sur le mois de Juillet : tous les matins sur une semaine, accès à la piscine, passage du brevet de 25 mètres, appropriation du milieu aquatique.
 - Camp itinérant : de l'IME à la Baie de Somme par l'eau, vélo, la rando, et retour en train.

Enjeux et perspectives

- Mise en place d'un nouveau règlement de fonctionnement pour les Usagers
- Journée d'immersion pour les professionnels au sein du Collège Rosa Parks dans la classe des élèves Allophones
- Développer, encourager, soutenir les élèves sportifs dans le cadre du Partenariat avec la ligue de Sport Adapté
- Création d'événements institutionnels à destination des enfants et des parents
- CPOM ARS 2024 – 2028
- Formation Sérafin PH pour déploiement progressif. (1^{er} semestre 2024)
- Ouverture d'une UEE (Unité d'Enseignement Externalisée) au collège Jean Marc Laurent d'Amiens en septembre 2024.
- Réflexion sur l'accueil de nouveaux publics TSA.
- Réflexion sur le déploiement d'un DAME (Dispositif d'Accompagnement Médico Educatif)
- Réflexion sur le projet architectural des établissements de Dury (IME, ITEP, SESSAD)
- Formation sur l'Auto détermination
- Développement de partenariats Différents et Compétents, ADSETPA
- Mise à jour des outils de la loi 2002-2 et réécriture du Projet d'Etablissement
- Plan Bleu et Plan de Continuité de l'Activité

Rapport d'activité 2023

SESSAD « Le Trait d'Union »

Présentation

Le SESSAD est autorisé pour l'accompagnement de 35 enfants, garçons et filles, âgés de 5 à 20 ans, domiciliés à Amiens Centre et Sud, présentant une déficience intellectuelle légère à moyenne, avec ou non des troubles du comportement et/ou de la personnalité.

Le SESSAD s'inscrit dans une logique de collaboration et d'ouverture avec les autres partenaires que sont : l'Education Nationale, les Services Sociaux, les Services de Soins, les Acteurs locaux des dispositifs de formation professionnelle et d'intégration sociale, les Associations sportives et culturelles et toutes les associations qui pourront contribuer à favoriser l'insertion du jeune.

Le SESSAD, Service Ambulatoire, vise à maintenir le jeune dans son environnement ordinaire de vie, en mettant à sa disposition des interventions spécifiques



Missions

- La conservation du caractère global de la prise en charge : élaboration d'un projet pédagogique, éducatif et thérapeutique individualisé faisant l'objet d'une évaluation pluridisciplinaire.
- Une place reconnue pour la famille : elle est non seulement informée, mais associée à l'action. Une volonté de maintien dans le milieu ordinaire et d'intégration scolaire.

Ressources humaines

Mouvements du personnel :

- Entrées :
 - Février 2023 : Arrivée de la Directrice de Pôle et du Directeur Adjoint.
 - Avril 2023 : Arrivée d'un Educateur Spécialisé à temps plein

Rapport d'activité 2023

- Mai 2023 : Arrivée d'un Moniteur Educateur à temps plein
- Fin Août 2023 : Arrivée d'une Orthophoniste à temps partiel
- Arrivée de la Responsable Qualité / Projet du Pôle Autonomie.
- Septembre 2023 : Arrivée d'un contrat d'apprentissage Educateur Spécialisé
- Sorties :
 - Mars 2023 : Départ d'un Educateur Spécialisé / Thérapeute familial
 - Mai 2023 : Départ d'un Educateur Spécialisé
- Congé sans solde :
 - Un Educateur Spécialisé jusqu'au 30/08/2023
 - Départ retraite : 0
 - Évolution du taux d'absentéisme pour ATMP : 2.34 %
 - Difficulté de recrutement sur les postes en tension, : Médecin psychiatre, orthophoniste
 - Les entretiens professionnels : taux de réalisation : 100 %
 - Le dialogue social : nombre de réunions RP (Représentants de Proximité) : 9. (Réunions communes IME-ITEP-SESSAD).
 - Déploiement des fiches de postes 2023/2024
 - Recours à des intervenants extérieurs pour l'Analyse de pratiques, Médiation Animale, Théâtre, Atelier Equilibre en mouvement, Médiation Animale, Atelier Vintage, Sophrologie, Atelier musique, Atelier Terre, Bols Tibétains, Atelier cirque, accompagnement individuel par un orthophoniste.

Formations réalisées par les professionnels en 2023 :

INTITULE FORMATION	Nombre de personnes
Sensibilisation au Trouble du Spectre de l'Autisme	1
Méthodologie des écrits professionnels	2
Formation CSE	1
Initiation à l'Art Thérapie en dessin, peinture, collage Niveau I	1
Prendre place dans la société	3
Apports de l'approche Sensorimotrice d'André Bul-linger dans la compréhension du développement de l'enfant	1
SST Maintien Actualisation des Compétences	2

Rapport d'activité 2023

Accompagnement des troubles psychiques des enfants et adolescents	5
SST Initial	3

Activité réalisée

Nombre de personnes accueillies : 45 jeunes.

Taux d'occupation prévisionnel : 64.80 %

Taux d'occupation réalisé : 70.63 %

Nombre d'entrées : 10 jeunes.

Nombre des fins d'accompagnement et motifs : 10

Motif fin d'accompagnement : Milieu ordinaire : 5

Déménagement : 2

Réorientation autre établissement : 2

Absentéisme : 1

Nombre de demandes d'admission : 44

Nombre de personnes sur liste d'attente : 119 orientations SESSAD dont 40 personnes rencontrées.

Les faits marquants en 2023

Le SESSAD a organisé différents projets :

Projet "Autonomie Ensemble" : Accompagnement en petits groupes autour des besoins repérés, mise en place sous forme de jeux et de mises en situation, organisation et réalisation d'une sortie.

Projet "Les Mots d'Ados" : Proposé à un groupe de six adolescents maximum âgés de 13 à 16 ans environ, rencontres hebdomadaires avec utilisation de divers supports et possibilité pour les adolescents d'amener des thématiques de leur choix.

Projet "Terre et volume" : Destiné à un groupe maximum de 6 jeunes scolarisés en primaire et/ou au collège, permettant une expérience artistique et l'acquisition de connaissances techniques dans le respect de chaque participant.

Rapport d'activité 2023

Projet "Atelier Musique" : Destiné à un groupe de 4 jeunes entre primaire et collège présentant des difficultés de concentration et/ou relationnelles, axé sur la découverte des différents instruments et des univers musicaux.

Projet "Bricolage" : Destiné à un groupe de 4 jeunes maximums, permettant l'expérimentation et la réalisation de projets manuels pour ceux présentant des difficultés d'attention et de concentration.

Projet "Médiation Animale" : Destiné à des jeunes (4 maximum) ayant un besoin de calme et d'apaisement, axé sur la découverte ou le développement du lien animal, l'adaptation à un environnement différent et le respect des règles et des êtres vivants.

Projet "Bien-être" : Séances déclinées en plusieurs séquences avec différentes médiations, visant à favoriser le bien-être des jeunes tout en évitant toute sensation d'échec.

Projet "Arts-plastiques" : Travail sur l'identité avec des réalisations artistiques libres, permettant aux jeunes de s'exprimer à travers différentes techniques créatives.

Projet "Vintage" : Les jeunes choisissent un objet à rénover ou à transformer, passent par différentes étapes pour le réinventer, confrontent leur projet à la réalisation, et réajustent si nécessaire.

Projet "Sophro/musicothérapie" : Sessions de sophrologie et de musicothérapie visant à détendre les jeunes et à renforcer les liens familiaux.

Projet "Parentalité" : Rencontres mensuelles proposant des activités variées pour les familles, telles que des sorties culturelles, des pauses musicales, des séances de sophrologie, et des cafés des parents.

Projet "Cirq'Union" : Séances hebdomadaires comprenant des exercices d'échauffement, des ateliers collectifs ou individuels, et des temps de retour au calme, adaptés aux besoins des participants.

Projet "Atelier intergénérationnel "Gym douce" : Séances hebdomadaires proposant des exercices adaptés aux capacités des jeunes filles, dans un groupe intergénérationnel de gymnastique douce.

Participation aux « semaines de l'accompagnement » du Conseil Départemental et aux Portes Ouvertes. (Découverte des métiers du Social, notamment pour les bénéficiaires du RSA).

Rapport d'activité 2023

Enjeux et perspectives

- Renforcer les accompagnements sur les lieux de vie, dont l'école
- Renforcer les partenariats pour répondre aux besoins des jeunes, en privilégiant le développement des interventions professionnelles à l'extérieur, notamment sur les lieux de vie individuels, plutôt que de privilégier la formation de groupes d'enfants. Cela vise à assurer une approche plus personnalisée et adaptée aux besoins spécifiques de chaque usager du SESSAD
- CPOM ARS 2024 – 2028
- Formation Sérafin PH pour déploiement progressif (1^{er} semestre 2024)
- Réflexion sur le projet architectural des établissements de Dury (IME, ITEP, SESSAD)
- Déploiement SILAO
- Déploiement du DITEP et réflexion sur le déploiement d'un DAME (Dispositif d'Accompagnement Médico-Educatif)
- Réflexion sur l'accueil de nouveaux publics TSA
- Formation sur l'Auto-détermination
- Mise à jour des outils de la loi 2002-2 et réécriture du projet de service
- Plan Bleu et Plan de Continuité de l'Activité
- Suivi du PACQ (Plan d'Amélioration Continue de la Qualité) : plan d'actions suite à l'évaluation HAS d'octobre 2023.

Rapport d'activité 2023

Institut thérapeutique, Educatif et Pédagogique de la Somme

Présentation

« Les instituts thérapeutiques, éducatifs et pédagogiques accueillent les enfants, adolescents ou jeunes adultes qui présentent des difficultés psychologiques dont l'expression, notamment l'intensité des troubles du comportement, perturbe gravement la socialisation et l'accès aux apprentissages. Ces enfants, adolescents et jeunes adultes se trouvent, malgré des potentialités intellectuelles préservées, engagés dans un processus handicapant qui nécessite le recours à des actions conjuguées et un accompagnement personnalisé comme définis au II de l'article D 312-59-2 du code de l'action sociale et des familles »

L'ITEP de la Somme a eu son agrément en Janvier 2022



L'établissement est autorisé pour accueillir des enfants et adolescents, garçons et filles, de 6 à 20 ans, présentant des difficultés psychologiques avec troubles du comportement. L'Etablissement fonctionne par internat (accueil de nuit) et semi-internat (accueil de jour) de semaine.

Services

L'externat a été divisé en 2 groupes : Externat Petits et Externat Grands

La capacité de la structure : 40 places (9 places internat, 27 places semi-internat et 4 places d'accueil d'urgence).

Missions

« L'ITEP accompagne le développement des personnes [...], au moyen d'une intervention interdisciplinaire. Cet accompagnement amène ces personnes à prendre conscience de leurs ressources, de leurs difficultés et à se mobiliser pour aller vers leur autonomie ;

Rapport d'activité 2023

Il dispense des soins et des rééducations ;

Il favorise le maintien du lien des intéressés avec leur milieu familial et social ;

Il promeut leur intégration dans les différents domaines de la vie, notamment en matière de formation générale et professionnelle. A ce titre, ils favorisent le maintien ou préparent l'accueil des intéressés en écoles et établissements scolaires, dans des dispositifs ordinaires ou adaptés ;

Il assure, à l'issue de l'accompagnement, un suivi de ces personnes pendant une période définie et renouvelable dans la limite de trois années ;

Il peut participer, en liaison avec les autres intervenants compétents, à des actions de prévention, de repérage des troubles du comportement et de recherche de solutions adaptées [...].

Il assure un suivi personnalisé des usagers durant tout leur parcours dans l'Etablissement, et à la sortie du dispositif pendant une période pouvant aller jusqu'à trois années.

Il mène des actions de prévention, des formations à la citoyenneté.

Ressources humaines

Mouvement du personnel

- Entrées :

- Janvier 2023 : Arrivée d'un psychologue à mi-temps
- Février 2023 : Arrivée de la Directrice de Pôle et du Directeur Adjoint.
Arrivée d'un Moniteur Educateur à temps plein sur l'internat
- Juillet 2023 : Arrivée d'un Educateur Spécialisé avec missions de coordination à temps plein
- Fin Août 2023 : Arrivée de la Responsable Qualité / Projet du Pôle Autonomie.
Arrivée d'un Educateur Spécialisé avec missions d'accompagnement à la scolarité
- Décembre 2023 : Arrivée d'un Agent de Service Intérieur (Entretien des locaux) + création d'un demi-poste supplémentaire pour l'entretien des locaux.

- Sorties :

- Janvier 2023 : Départ d'un Educateur Spécialisé sur l'internat
- Octobre 2023 : Départ d'un Educateur Spécialisé sur l'externat
- Décembre 2023 : Départ d'un Agent de Service Intérieur (Entretien des locaux)
- Départ retraite : 0
- Évolution du taux d'absentéisme pour ATMP : 0.09 %
- Difficulté de recrutement sur les postes en tension, : Médecin psychiatre, orthophoniste

Rapport d'activité 2023

- Les entretiens professionnels : taux de réalisation : 100 %
- Le dialogue social : nombre de réunions RP (Représentants de Proximité) : 9. (Réunions communes IME-ITEP-SESSAD).
- Déploiement des fiches de postes 2023/2024
- Recours à des intervenants extérieurs pour l'Analyse de pratiques (1 séance de 3 Heures) et Médiation éducative et sportive (Boxe, Piscine, travail numérique, médiation intergénérationnelle en EHPAD 2 heures par semaine)

Formations réalisées par les professionnels en 2023 :

INTITULE FORMATION	Nombre de personnes
FORMATION SST	3
Diplôme d'Etat de Médiateur Familial	1

Accueil de stagiaires : 1 stagiaire Moniteur Educateur

Activité réalisée

Nombre de personnes accueillies : 35 jeunes.

Taux d'occupation prévisionnel : 86.07 %

Taux d'occupation réalisé : 47.18 %

Nombre d'entrées : 7 jeunes.

Nombre des fins d'accompagnement et motifs : 5

- Intégration lycée : 1
- Souhait de l'utilisateur et/ou de sa famille de mettre un terme à l'accompagnement : 3
- En attente d'un emploi dans le milieu ordinaire : 1

Nombre de demandes d'admission : 20

Nombre de personnes sur liste d'attente : 7

Rapport d'activité 2023

Les faits marquants en 2023

Des projets tout au long de l'année ont été proposés.

Projet Décoration Saisonnière : Décoration de l'accueil de l'institution selon les 4 saisons et divers thèmes festifs. Favorise le développement des fonctions motrices et cognitives ainsi que la communication entre les enfants. (Enfants de 8 à 11 ans- de Septembre à juin)

Chantier "La Kourte Échelle" : Travail des jeunes sur des compétences professionnelles non enseignées à l'institution en échange d'initiations à d'autres techniques spécialisées. (Jeunes de 15 à 18 ans – Lieu : Ailly-sur-Somme)

- **Projet Partenariat "Georges Couthon"** : Immersion professionnelle dans l'espace vert avec repas partagés pour créer du lien social. - Objectif : Réduire les angoisses liées aux futurs stages en valorisant les compétences des jeunes. (Jeunes de 16 à 18 ans)

Projet "L'Île Hoaoua" : Création d'une histoire matérialisée par une maquette géante, travail des capacités motrices et cognitives, ainsi que la cohésion de groupe. Collaboration avec la psychologue de l'institution et sortie culturelle en lien avec le thème écologique. (Jeunes de 8 à 11 ans- de Janvier à Juin)

Projet Jeux en Bois Picards : Fabrication de jeux en bois avec volet pédagogique et éducatif. Partage des apprentissages à travers un blog. Utilisation des jeux lors d'événements scolaires ou prêt gratuit pour des kermesses. (de Septembre à juin)

Projet "Cuisine" ITEP internat : sélection de repas équilibrés, établir une liste de courses, faire les courses et cuisiner.

- Une collaboration avec divers partenaires tels que le Safran, la bibliothèque, le centre social et interculturel Alco, le Relais Social, Le Mail, UFCV, CEMEA, la Maison de la Culture, la Maison du Théâtre, Cardan, les services jeunesse et culture (chantiers éducatifs, projet photo/théâtre, sorties, événements, L'Etoile du Sud, le Musée de Picardie, la Cité Carter, la Lune des Pirates, Radio Campus, l'Atelier Relais collège Guy Marechal). (Toute l'année les mardis et mercredis soir)
- Des projets hors emploi du temps, adaptés aux demandes des jeunes, aux problématiques observées et aux opportunités qui soutiennent le projet d'établissement. (Mercredi après-midi, vacances, soirée/week-end)
- Des projets en classe tels que l'éducation physique et sportive (EPS), la gestion des émotions, les écocitoyens, les jeux en bois, la bande dessinée (BD), l'histoire et les échecs, permettent d'intégrer des apprentissages spécifiques dans le cadre scolaire.

Rapport d'activité 2023

- Les ateliers chantiers professionnels, comprenant des journées chantier, des formations sur les postures professionnelles, des découvertes professionnelles et la collaboration avec l'ESAT Couthon, ajoutent une dimension pratique et professionnelle à l'ensemble des activités proposées.

Enjeux et perspectives

- Déploiement du DITEP
 - ❖ Accompagnement des professionnels
 - ❖ Montée en charge des effectifs (file active)
- CPOM ARS 2024 – 2028
- Formation Sérafin PH pour déploiement progressif (1^{er} semestre 2024)
- Réflexion sur le projet architectural des établissements de Dury (IME, ITEP, SESSAD)
- Déploiement SILAO
- Formation sur l'Auto détermination
- Mise à jour des outils de la loi 2002-2 et réécriture du Projet d'Etablissement
- Plan Bleu et Plan de Continuité de l'Activité

Rapport d'activité 2023

Institut Médico-Educatif « La Clairière »

Présentation

L'association « La Clairière » a été fondée en 1973 pour la gestion de l'établissement. En 2013, l'Institut Médico-Educatif a rejoint l'ADSEA80. L'établissement comprend 3 sites géographiques. Il accueille **62** enfants, garçons et filles, présentant une déficience intellectuelle légère à moyenne avec ou sans troubles associés.

Il comprend :

- Une Section d'Enseignement et d'Education Spécialisée (SEES) pour les jeunes de 6 à 14 ans.
- Une Section d'Initiation et de Première Formation Professionnelle (SIFPP) pour les jeunes de 14 à 20 ans.

L'établissement fonctionne en internat et semi-internat de semaine. Il dispose de 5 groupes de vie (*3 externats mixtes / 2 internats de filles*), 3 classes de l'Education Nationale, 5 ateliers préprofessionnels.

Afin de répondre au plus près des besoins d'un public qui se diversifie, l'IME propose une pluralité de prestations, de modes d'accompagnement : *scolaire, éducatif, préprofessionnel, thérapeutique, paramédical, dispositifs de formation.*



Missions

L'IME évalue les besoins de chaque jeune afin de permettre un parcours le plus individualisé possible, et d'entrer dans les apprentissages, tant en termes de savoir-faire que de savoir-être.

Les principales missions :

- Permettre l'accès à un niveau d'autonomie et de socialisation le plus satisfaisant possible en tenant compte des besoins spécifiques de chaque jeune.
- Mettre en valeur les potentialités, le développement des capacités, par une intervention pluridisciplinaire : *thérapeutique, éducative, pédagogique.*
- Promouvoir l'intégration du jeune dans les différents domaines de la vie professionnelle et sociale future et préparer l'intégration dans les différents dispositifs adaptés ou ordinaires.
- Favoriser le maintien du lien du jeune avec son milieu familial et social.
- Maintenir l'usager (et sa famille), au centre du dispositif en le rendant « acteur » de son projet.

Rapport d'activité 2023

- Promouvoir le respect des droits fondamentaux des usagers (*vie privée, intimité, intégrité physique et psychique*), et des droits en lien avec l'accompagnement médico-social en établissement (*confidentialité des informations, libre choix des prestations*).
- Assurer à l'issue de l'accompagnement un suivi de 3 ans pour chaque jeune.

La réorganisation des services de l'IME « La Clairière » est effective depuis septembre 2019 et s'inscrit dans le cadre des politiques sociales actuelles liées au handicap. Par le redéploiement des places en semi-internat sur le service « Arc En Ciel », l'IME peut répondre aujourd'hui à une logique de secteur en proposant un accompagnement dans la zone géographique d'origine du jeune.

Cette réorganisation a permis de réinterroger les pratiques et vise à faciliter la fluidité des parcours et diversifier les types de réponses aux besoins. Elle vise aujourd'hui une meilleure anticipation dans les actions menées auprès du jeune dans le cadre de son projet personnalisé, et une organisation moins « segmentée » entre les différents services de l'IME (extrait RA 2022).

L'IME est impacté par une diversification du public (en lien avec les politiques sociales du handicap : RAPT, politique inclusive), notamment les personnes qui présentent un TSA. Ce contexte nous oblige à avoir une réflexion sur nos modes de fonctionnement et la transformation de l'offre et à envisager une répartition différente concernant les tranches d'âge sur les différents groupes de vie.

Cette réflexion est aussi engagée car l'IME La Clairière a des difficultés pour trouver des profils dans le secteur géographique du Doullennais (des externes entre 14 et 18 ans).

Services

L'IME la Clairière est implanté sur 3 sites géographiques : rue du Collège, rue des Poissonniers et Amplier. L'établissement dispose de 5 groupes de vie dont 2 internats (= 24 places en internat), et d'une section préprofessionnelle composée de 5 ateliers.

- Groupe les Gazelles (internat)
- Groupe ISP (Internat Section Professionnelle)
- Groupe Les Aventuriers (semi-internat)
- Externat Pré Pro
- Externat Pro 16-20 ans

Rapport d'activité 2023

Ressources humaines

Mouvements du personnel :

- Entrées :
 - Avril 2023 : Arrivée d'une monitrice éducatrice
 - Mai 2023 : Arrivée d'un chef de service
- Sorties :
 - Fin janvier 2023 : Départ d'un chef de service pour le poste de direction adjointe
 - Fin juin 2023 : Départ en retraite d'un éducateur spécialisé lequel était en retraite progressive à 0.5%
 - Juillet 2023 : Arrivée de l'Éducatrice Spécialisée remplaçante à plein temps
 - Taux d'absentéisme pour ATMP : 3.31 %
 - Difficulté de recrutement sur les postes en tension : Médecin
 - Recours à des intervenants extérieurs pour l'Analyse de pratiques (2 séances de 3 Heures)

Formations réalisées :

INTITULE FORMATION	Nombre de personnes
SST Recyclage	6
Conduire et gérer des projets	2
Accompagnement des troubles psychiques	2
Ecrits professionnels	2
Formation chauffeur	3
SST initiale	7
VAE ETS	1
Chef de service	1

Accueil de stagiaires : L'IME n'a accueilli aucun stagiaire

Rapport d'activité 2023

Activité réalisée

Nombre de personnes accueillies : 66 jeunes.

Taux d'occupation prévisionnel : 92.39 %

Taux d'occupation réalisé : 90.65 %

Nombre de personnes entrées : 5

Nombre de demandes d'admission : 12

Nombre de personnes sur liste d'attente : 15

Nombre de fin d'accompagnement et motif : 6 (ESAT, milieu ordinaire (CAP), retour famille, retour famille en attente d'une place disponible en ESAT)

Les faits marquants en 2023

En 2023, des projets éducatifs innovants ont été réalisés :

- Le projet Vélo « Paris-Brest »,
- Le transfert à Paris financé par la MSA : « L'autonomie par les transports ».
- L'IME a également participé aux « semaines de l'accompagnement » du Conseil Départemental et aux Portes Ouvertes (découverte des métiers du Social, notamment pour les bénéficiaires du RSA).

D'autres « temps forts » ont eu lieu en 2023 tels que :

- La journée « Portes Ouvertes aux Familles »,
- Le Marché de Noël et de Pâques (en interne).

Enjeux et perspectives

Le projet architectural de restructuration de l'établissement est toujours en cours, en lien avec le Syndicat Intercommunal des Etablissements Médico-Sociaux du Doullennais.

Les 3 grands axes de ce projet sont les suivants :

- Regroupement et réhabilitation des ateliers préprofessionnels sur le site principal (rue du Collège).
- Réaménagement des espaces du secrétariat (car manque de confidentialité) et création d'une salle de réunion pour les parents et partenaires, évitant ainsi de monter au 2^{ème} étage.

Rapport d'activité 2023

- Extension du groupe d'externat les « Aventuriers » pour permettre d'accueillir plus de jeunes et traiter les notifications qui nous sont adressées (majorité d'enfants de 6 à 11 ans en externat).

Perspectives :

- Elaborer un règlement de fonctionnement en FALC co-construit avec les personnes accompagnées
- Création d'une Unité d'Enseignement Externalisé (UEE) au collège de Villers Bocage
- Création d'un Comité des fêtes interne à l'établissement
- Poursuivre les réflexions sur la transformation de l'offre : *tranches d'âges, accueil de « nouveaux publics TSA »*
- Poursuivre le projet d'accueil en mixité sur les internats
- Poursuivre le travail en cours avec le syndicat intercommunal concernant le projet architectural de l'établissement (restructuration)
- CPOM ARS 2024 - 2028
- Formation Sérafin-PH pour déploiement progressif (1^{er} semestre 2024)
- Formation sur l'auto-détermination
- Mise à jour des outils de la loi 2002-2 et réécriture du projet d'établissement
- Plan Bleu et Plan de Continuité de l'Activité

Rapport d'activité 2023

Institut Médico-Educatif de Péronne

Présentation

- Bien que créé en 1946, l'établissement de Péronne n'intègre l'ADSEA80 que plus tardivement. A l'origine, l'Institut Médico-Psycho-Pédagogique (IMPP) est fondé par l'Association Régionale de Sauvegarde de l'Enfance et de l'Adolescence dont le siège est à Lille. Dès son origine se profile déjà l'Institut Thérapeutique Educatif et Pédagogique (ITEP) d'aujourd'hui.
- Lors de son ouverture en 1950, l'IMPP est situé dans l'enceinte de l'hôpital hospice de Péronne. Ce n'est qu'en 1969, suite à la donation en 1963 par la Mairie de Péronne d'un terrain de 3 hectares, que l'institution déménage au n° 20 de la rue Saint Quentin. La dénomination exacte de cette institution est : Institut Médico Psycho Pédagogique, collège spécialisé d'enseignement général ».
- L'IMPP accueille des jeunes avec une intelligence normale et présentant des troubles du comportement.
- En 1998, l'IMPP change de dénomination et devient Institut Médico Educatif (IME). Ainsi sont admis à l'IME des jeunes ayant des difficultés psychologiques et des jeunes déficients intellectuels.
- L'IME accueille **40 enfants, en semi-internat**, garçons et filles, présentant une déficience intellectuelle légère ou moyenne avec ou sans troubles associés.
- L'établissement fonctionne en semi-externat de semaine. 3 ateliers préprofessionnels, 2 classes de l'Education Nationale. Afin de répondre au plus près des besoins d'un public qui se diversifie, l'IME propose une pluralité de prestations, de modes d'accompagnement : *scolaire, éducatif, préprofessionnel, thérapeutique, paramédical*.



Services

- Une Section d'Enseignement et d'Education Spécialisée (SEES) pour les jeunes de 6 à 13 ans.
- Une section d'Initiation Pré-professionnelle (SIP) pour les jeunes de 14 et 15 ans
- Une Section d'Initiation et de Première Formation Professionnelle (SIPFP) pour les jeunes de 16 à 20 ans.

Rapport d'activité 2023

Missions

L'IME évalue les besoins de chaque jeune afin de permettre un parcours le plus individualisé possible, et d'entrer dans les apprentissages, tant en termes de savoir-faire que de savoir-être.

Les principales missions :

- Permettre l'accès à un niveau d'autonomie et de socialisation le plus satisfaisant possible en tenant compte des besoins spécifiques de chaque jeune.
- Mettre en valeur les potentialités, le développement des capacités, par une intervention pluridisciplinaire : *thérapeutique, éducative, pédagogique*.
- Promouvoir l'intégration du jeune dans les différents domaines de la vie professionnelle et sociale future et préparer l'intégration dans les différents dispositifs adaptés ou ordinaires.
- Favoriser le maintien du lien du jeune avec son milieu familial et social.
- Maintenir l'utilisateur (et sa famille), au centre du dispositif en le rendant « acteur » de son projet.
- Promouvoir le respect des droits fondamentaux des usagers (*vie privée, intimité, intégrité physique et psychique*), et des droits en lien avec l'accompagnement médico-social en établissement (*confidentialité des informations, libre choix des prestations*).
- Assurer à l'issue de l'accompagnement un suivi de 3 ans pour chaque jeune.

Ressources humaines

- Mouvement du personnel :
- 1 changement de poste (Directrice Adjointe → Responsable Qualité Projet du Pôle Autonomie)
- 1 embauche en CDI (Directrice Adjointe) à hauteur de 43% à l'IME (site Péronne IME/ITEP/SESSAD)
- 1 licenciement pour inaptitude (50%) et 1 embauche en CDI à hauteur de 50% au niveau administratif
- 1 démission (47%) poste de chauffeur
- 1 rupture conventionnelle (31%) et 1 embauche en CDI à hauteur de 31% (Commis de cuisine)
- 1 licenciement pour inaptitude (25%) et 1 embauche en CDI (25%) – avenant (Agent de service intérieur)
- Départ retraite : 1 départ à la retraite chauffeur à hauteur de 47%
- Évolution du taux d'absentéisme pour ATMP et période de courte durée : 13.66% (pour 208 jours d'ouverture) ou 12.84% (pour 365 jours)

Rapport d'activité 2023

- Recours à des intervenants extérieurs (Domino care dans le cadre d'un remplacement à hauteur de 63 heures)
- Accueil de stagiaires :
L'IME a accueilli 1 apprenti Moniteur Educateur et 2 stagiaires Educateurs Spécialisés (1^{ère} année et 3^{ème} année)

• Formations réalisées

INTITULE FORMATION	Nombre de personnes
Deux leviers de l'efficacité professionnelle : gestion du temps et du stress	2
Méthodologie des écrits professionnels	1
Evolution des publics et de leurs besoins : accompagner une équipe au changement	2
Formation HACCP : repas livrés	3
SST Recyclage	3
STT Initial	1
Sensibilisation à la connaissance des publics accompagnés pour les chauffeurs	3

Activité réalisée

Nombre de personnes accueillies : 47 jeunes.

Taux d'occupation prévisionnel : 87.31 %

Taux d'occupation réalisé : 84.40 %)

Nombre de personnes entrées : 7

Nombre de demandes d'admission : 20

Nombre de personnes sur liste d'attente : 12

Nombre de fin d'accompagnement et motif : 7 sorties (6 fins de prise en charge et 1 changement d'établissement)

Stages réalisés dans 2 foyers d'hébergement : FH Georges Couton à Amiens et FH de Gézaincourt

Rapport d'activité 2023

Faits marquants en 2023

Plusieurs projets ponctuels ont été menés tout au long de l'année 2023 :

- Création par un groupe de la Section d'Initiation et de Première Formation Professionnelle, encadré par l'ETS, d'un brise-vue naturel avec bambous afin de limiter les courants d'air sous le préau de l'IME.
- Projet de correspondance scolaire avec l'enseignante de l'IME La Clairière
- Remise de diplôme « travaux en hauteur » en 2023 pour 5 jeunes et l'ETS
- Remise officielle du CFG pour 2 jeunes en 2023 (remise en présence des familles)
- 3 jeunes sur 5 ont obtenu l'ASSR1 (1 échec et 1 absent)
- 2 jeunes sur 3 ont obtenu l'ASSR2 (1 absent)
- Rencontres portées par l'éducateur sportif dans le cadre du sport adapté
- Rencontres sportives inter établissements : tournoi de football
- Sortie à Paris en février 2023 : émission « N'oubliez pas les paroles »
- Accueil des familles à la rentrée de septembre : présentation des équipes, accueil café/ jus de fruits
- Rencontre parents/professionnels en janvier 2023 et juin 2023 (remise bilans éducatifs/ bulletins scolaires)
- Diverses visites dans les ESAT, accueil de jour et Foyer de vie en présence des familles portées par un professionnel ES dans le cadre de sa mission « stages et partenariats » : SAAJ Albert/ accueil de jour Harbonnières/ ESAT de Roye/ ESAT Allaines/ foyer de vie d'Harbonnières...
- Barbecue famille et spectacle de l'IME début juillet 2023
- Les Olympiades inter-associatives en juin, le cross et fête d'Halloween en octobre, fête du printemps, village de Noël du Conseil Départemental et de la MDPH à Amiens en décembre, spectacle de Noël avec un prestataire extérieur, marché de Noël (+ repas de Noël dans l'établissement).
- Portes ouvertes à l'IME-ITEP-SESSAD le 15/11/2023 : dans une démarche d'inclusion inversée, accueil et présentation par les professionnels de l'établissement des métiers d'éducateurs spécialisés, de moniteurs éducateurs et éducateurs sportifs, en point d'appui des fiches métiers et de postes.

Une Unité d'Enseignement Externalisée a vu le jour en septembre 2023 au collège de ROISEL, situé à 15 minutes de l'IME de Péronne.

Les principaux objectifs sont :

- Diversification de l'offre de scolarisation dans la construction des parcours de formation.
- Socialisation grâce à la scolarisation en milieu ordinaire.
- Cadre spécifique et sécurisant permettant de moduler des temps individuels et collectifs
- Coopération entre l'école ordinaire et le secteur médico-social

Rapport d'activité 2023

Les effectifs de l'UEE et profils des jeunes concernés :

6 jeunes ont intégré l'UEE dès septembre 2023. Ces jeunes accueillis à l'IME de Péronne, ont entre 11 et 15 ans (en âge de collège) et bénéficie de 12h de temps pédagogique. Les autres temps sont consacrés à l'éducatif et au thérapeutique (selon le Projet Personnalisé d'Accompagnement de chacun)

Les moyens humains :

Un enseignant a été affecté pour cette unité par l'Education Nationale et 2 éducatrices de l'IME partagent un mi-temps chacune pour l'UEE.

Les moyens matériels :

L'IME a été doté de mobilier neuf pour les deux salles dédiées à l'UEE au sein du collège de Roisel (financé par le Conseil Départemental).

Un véhicule 9 places est mis à disposition uniquement pour les jeunes et les professionnels de l'UEE afin de leur permettre toute l'autonomie nécessaire à leurs déplacements.

Les projets et les temps transversaux avec le collège :

Les jeunes de l'UEE se restaurent le midi au réfectoire du collège avec les autres élèves, ils partagent également les temps de récréations, des espaces comme le CDI et progressivement des projets sportifs ou culturels devront se mettre en place.

Evaluation de la Haute Autorité de Santé :

L'évaluation de la Haute Autorité de Santé a eu lieu sur 3 jours pour l'IME/ITEP/SESSAD de Péronne, les 8, 9 et 10 novembre 2023, par le cabinet LISEK. Pour préparer cette évaluation, des COPIL (Comités de Pilotage) ont été créés pour chaque structure, des jeunes ont été sollicités, ainsi que des professionnels, pour répondre aux évaluateurs sur les 3 jours. Le bilan final est plutôt positif avec des axes d'amélioration repérés par l'évaluation. Une réunion de restitution s'est tenue le lundi 13 novembre 2023 afin de donner les grandes lignes des conclusions de l'évaluation. Un plan d'actions a été fait à la suite de cette évaluation et sera suivi par le groupe de suivi (professionnels de l'établissement avec la direction, même groupe que pour le plan d'action suite du rapport Emergence et de l'inspection ARS de 2022) tout au long de l'année 2024 à raison de 3 réunions minimum par an.

Enjeux et perspectives

- Le déploiement en DITEP : Dispositif Intégré ITEP et SESSAD de Péronne
- La mise en place d'un DAME : Dispositif d'Accompagnement Médicoéducatif pour l'IME et SESSAD de Péronne (dans l'attente du décret d'application)
- Suivi du PACQ (IME/ITEP/SESSAD)



Rapport d'activité 2023

- Mise à jour des procédures et protocoles de l'établissement
- Déploiement Silao
- Plan Bleu et Plan de Continuité de l'Activité
- Améliorer l'évaluation des PPA et des projets (outils à créer)
- Réécriture du projet d'établissement et mise à jour des outils de la loi 2002-2
- Formation Sérafin-PH pour déploiement progressif (1^{er} semestre 2024)
- CPOM ARS 2024 – 2028
- Formation sur l'auto-détermination
- Suivi des travaux nécessaires / bâtiments

Rapport d'activité 2023

Institut thérapeutique, Educatif et Pédagogique de Péronne

Présentation

« Les instituts thérapeutiques, éducatifs et pédagogiques accueillent les enfants, adolescents ou jeunes adultes qui présentent des difficultés psychologiques dont l'expression, notamment l'intensité des troubles du comportement, perturbe gravement la socialisation et l'accès aux apprentissages. Ces enfants, adolescents et jeunes adultes se trouvent, malgré des potentialités intellectuelles préservées, engagés dans un processus handicapant qui nécessite le recours à des actions conjuguées et un accompagnement personnalisé comme définis au II de l'article D 312-59-2 du code de l'action sociale et des familles »



Si l'ITEP sous sa forme actuelle date de la décision du directeur de l'époque en 2013 de scinder l'IME de sa section ITEP, l'autorisation administrative de création de l'ITEP est très récente (janvier 2017).

Services

ITEP Petits 7/14 ans :

- Unité Tout en Herbe
- Unité Symphonie

ITEP GRANDS : 14/20 ans :

- Unité Tremplin
- Unité Envol

Ces unités proposent des prestations en internat et semi-internat. Les modalités d'accompagnement sont définies en fonction des besoins du jeune lors de l'élaboration de son projet personnalisé d'accompagnement. De plus, des prestations de type ambulatoire peuvent être proposées aux jeunes en partenariat avec l'Education Nationale. Les éducateurs du service d'accompagnement à la scolarité et les coordinateurs de projet peuvent intervenir sur les

Rapport d'activité 2023

lieux de scolarité, soit pour soutenir le parcours inclusif, soit pour apporter un appui et des ressources aux professionnels de l'Education Nationale.

Les jeunes du Dispositif ITEP sont accompagnés selon les trois modalités en vigueur :

a- Accueil de jour :

- Lundi de 10h30 à 16h00
- Mardi et Jeudi de 09h00 à 16h00
- Mercredi de 09h00 à 13h00
- Vendredi de 09h00 à 13h00

En fonction des besoins l'accueil peut se faire de manière séquentielle.

b- Accueil de nuit :

L'accueil peut se faire d'1 à 4 nuits par semaine en fonction des besoins repérés.

c- Accompagnement ambulatoire

L'objectif de l'inclusif nous a amené à développer des accompagnements en ambulatoire afin d'apporter un soutien et un étayage aux jeunes accueillis sur leurs lieux de vie (école, domicile, etc.). Le SESSAD de Péronne a un agrément de 9 places, ce qui nous a amené à nous réorganiser en interne sur le DITEP afin de pouvoir proposer ce type de prestations aux usagers.

Missions

« L'ITEP accompagne le développement des personnes [...], au moyen d'une intervention interdisciplinaire. Cet accompagnement amène ces personnes à prendre conscience de leurs ressources, de leurs difficultés et à se mobiliser pour aller vers leur autonomie ;

Il dispense des soins et des rééducations ;

Il favorise le maintien du lien des intéressés avec leur milieu familial et social ;

Il promeut leur intégration dans les différents domaines de la vie, notamment en matière de formation générale et professionnelle. A ce titre, il favorise le maintien ou prépare l'accueil des intéressés en écoles et établissements scolaires, dans des dispositifs ordinaires ou adaptés ;

Il assure, à l'issue de l'accompagnement, un suivi de ces personnes pendant une période définie et renouvelable dans la limite de trois années ;

Il peut participer, en liaison avec les autres intervenants compétents, à des actions de prévention, de repérage des troubles du comportement et de recherche de solutions adaptées [...].

Rapport d'activité 2023

Il assure un suivi personnalisé des usagers durant tout leur parcours dans l'Établissement, et à la sortie du dispositif pendant une période pouvant aller jusqu'à trois années.

Il mène des actions de prévention, des formations à la citoyenneté.

Ressources humaines

Mouvement du personnel :

- 1 changement de poste (Directrice Adjointe → Responsable Qualité Projet du Pôle Autonomie)
- 1 embauche en CDI (Directrice Adjointe) à hauteur de 43% à l'IME (site Péronne IME/ITEP/SESSAD)
- 1 changement d'affectation de lieu et de poste de travail (Chef de service Péronne → Dury) et 1 embauche en CDI (Chef de service)
- 1 rupture conventionnelle (50%) et 1 embauche en CDI à hauteur de 50% (avenant) personnel administratif
- 1 changement d'affectation du lieu de travail (50%) (Péronne → FEP) et 1 embauche en CDI à hauteur de 50% et 1 embauche en CDI à hauteur de 80% (Psychologue)
- 2 embauches en CDI à temps complet et 1 embauche en CDI à temps partiel (80%) puis un passage à 100% et 1 licenciement (Moniteur Adjoint d'Animation)
- 1 démission et 1 embauche en CDI à temps complet et 1 passage à temps complet (de 80% à 100%) (Moniteur éducateur)
- 2 démissions et 1 embauche en CDI à 100 % (éducateur spécialisé)
- 1 embauche en CDI à 100 % (Educateur Technique spécialisé)
- 1 démission (52%) (Chauffeur)
- 1 rupture conventionnelle (35%) et 1 embauche en CDI à hauteur de 35% (Commis de cuisine)
- 1 licenciement pour inaptitude (25%) et 1 embauche en CDI (25%) – avenant (Agent de service intérieur)
- Départ retraite : 1 départ à la retraite à hauteur de 52%
- Évolution du taux d'absentéisme pour ATMP et période de courte durée : 31.21 % (pour 208 jours d'ouverture) ou 54.77 % (pour 365 jours).
- Recours à des intervenants extérieurs (Domino care dans le cadre d'un remplacement à hauteur de 63 heures)

Rapport d'activité 2023

Formations réalisées par les professionnels en 2023 :

INTITULE FORMATION	Nombre de personnes
Deux leviers de l'efficacité professionnelle : gestion du temps et du stress	2
Méthodologie des écrits professionnels	1
Conduire et gérer des projets	1
Formation HACCP : repas livrés	7
SST Recyclage	2
STT Initial	1
Sensibilisation à la connaissance des publics accompagnés pour les chauffeurs	3

Accueil de 2 stagiaires et 2 apprentis Educateurs Spécialisés en contrat d'apprentissage

Activité réalisée

- Nombre de personnes accueillies : 51 jeunes.
- Taux d'occupation prévisionnel : 81.65 %
- Taux d'occupation réalisé : 70.64 %
- Nombre de personnes entrées : 7
- Nombre de demandes d'admission : 21
- Nombre de personnes sur liste d'attente : 12
- Nombre de fin d'accompagnement et motif : 6 sorties
- Nombre de fin d'accompagnement et motif : 6 sorties
 - Orientation vers un autre établissement : 2
 - Déménagement de la famille/hors secteur : 3
 - La famille ne donne pas suite/Refus de la famille : 1
 - Jeune admis dans une autre structure : 0

Rapport d'activité 2023

Les faits marquants en 2023

Projets innovants portés par la structure :

- **Ateliers pré professionnel**

Les objectifs travaillés par le biais de ce projet sont :

- La découverte d'un milieu professionnel
- L'apprentissage de techniques et de savoir-faire professionnels
- L'expérimentation et l'adaptabilité de leurs capacités professionnelles en ces lieux
- Le développement de leur "savoir-être" par la confrontation à de nouvelles relations sociales
- La confrontation aux exigences du travail en entreprise ou en milieu protégé (ESAT)
- Les objectifs sont spécifiques pour chaque jeune en fonction de sa maturité et de son PPA.

Cette action est une étape dans le parcours du jeune. Elle arrive en amont de la mise en stage afin d'évaluer certains prérequis.

- **Les transferts**

Les transferts sont des temps importants dans la vie institutionnelle. Ces projets de transferts viennent valider le travail au quotidien d'une année. Cela permet, hors institution, de partager des moments forts. Ces expériences contribuent à renforcer les liens entre les adolescents et les adultes. Cette année 2023, plusieurs projets se sont concrétisés, 10 jeunes des unités Tremplin et Envol ont ainsi pu participer à ces transferts.

- **Le Transfert Thiérache sport nature du 10 juillet au 13 juillet 2023 :**

Projet en transversalité avec le SESSAD de Péronne qui a permis à 12 jeunes de bénéficier d'un séjour multisport. Les activités de pleine nature ont permis aux jeunes de chercher leurs propres adaptations pour se gérer dans l'environnement. L'objectif principal était d'acquérir les compétences nécessaires à une pratique autonome en milieu naturel.

- **Le Transfert unité Envol du lundi 17 juillet 2023 au jeudi 20 juillet 2023** au gîte Large et Bocage, situé à Val d'Arry :

Un séjour en Normandie a été proposé à 8 jeunes âgés de 16 à 19 ans accueillis sur l'unité Envol. Durant ce séjour, le groupe a pu profiter de grands espaces de verdure, d'un cadre calme, d'un accès à une piscine privée et des animaux présents sur le site, du char à voile. Par le biais de balades, notamment des randonnées, les jeunes ont pu découvrir la région. Également a été proposée une journée à visée culturelle en

Rapport d'activité 2023

lien avec la Seconde Guerre Mondiale (plages du débarquement, visite d'un musée et simulateur de vol).
Les objectifs étaient :

- Développer le vivre ensemble, en continuité de l'internat
- Développer au sein d'un collectif, la réflexion, l'esprit d'équipe
- Favoriser l'ouverture sur l'extérieur
- Sensibiliser à l'alimentation
- Respecter le rythme de chaque jeune
- Sensibiliser et découvrir des activités culturelles (qui ont marquées l'histoire de la France)
- Favoriser la tolérance, l'expression
- Faire connaître et découvrir le milieu environnant du gîte et découvrir la Normandie.

Tout au long de l'année, différents projets ponctuels :

- A visée pédagogiques (musées, médiathèques, ressourcerie de Péronne, mémorial de Péronne/Albert... etc.).
- A visée d'insertion professionnelle (visites d'entreprises, d'ESAT), exemple : l'OREAL dans l'Oise. Avec pour objectif de faire découvrir différents champs professionnels aux jeunes accompagnés.

Des manifestations saisonnières ponctuent l'année (les olympiades inter-associatives, cross, fête du printemps, village de Noël du conseil départemental, spectacle de fin d'année avec un prestataire extérieur, fête de Noël (+ repas de Noël), halloween marché de Noël interne à l'établissement avec invitations des familles et partenaires extérieurs dans une logique d'inclusion inversée).

Les portes ouvertes organisés par le Conseil Départemental en mai 2023.

Evaluations :

En 2022, une inspection ARS a eu lieu pour les structures de Péronne, le rapport de cette inspection reçu au 1^{er} trimestre 2023 a nécessité de pouvoir élaborer un plan d'action avec des réponses et des échéances sur les actions à mener. Un groupe de suivi a été créé, 3 réunions se sont tenues entre mai et décembre 2023 afin de suivre l'avancement des points d'amélioration (dans le plan d'action, il a été ajouté également les actions à mener suite du rapport émergence de 2022, en effet, certains items se recoupaient).

L'évaluation de la Haute Autorité de Santé a eu lieu sur 3 jours pour l'IME/ITEP/SESSAD de Péronne, les 8, 9 et 10 novembre 2023, par le cabinet LISEK. Pour préparer cette évaluation, des COPIL (Comités de Pilotage) ont été créés pour chaque structure, des jeunes ont été sollicités, ainsi que des professionnels, pour répondre aux évaluateurs sur les 3 jours. Le bilan final est plutôt positif avec des axes d'amélioration repérés par l'évaluation, une réunion de restitution s'est tenue le lundi 13 novembre 2023 afin de donner les grandes lignes des conclusions de l'évaluation. Un plan d'actions a été fait à la suite de cette évaluation

Rapport d'activité 2023

et sera suivi par le groupe de suivi (professionnels de l'établissement avec la direction, même groupe que pour le plan d'actions suite au rapport Emergence et de l'inspection ARS de 2022) tout au long de l'année 2024 à raison de 3 réunions minimum par an.

Enjeux et perspectives

- Le déploiement en DITEP : Dispositif Intégré ITEP et SESSAD de Péronne
- La mise en place d'un DAME : Dispositif d'Accompagnement Médicoéducatif pour l'IME et SESSAD de Péronne (dans l'attente du décret d'application)
- Suivi du PACQ (IME/ITEP/SESSAD)
- Mise à jour des procédures et protocoles de l'établissement
- Déploiement Silao
- Plan Bleu et Plan de Continuité de l'Activité
- Améliorer l'évaluation des PPA et des projets (outils à créer)
- Réécriture du projet d'établissement et mise à jour des outils de la loi 2002-2
- Formation Serafin-PH pour déploiement
- CPOM ARS 2024-2028
- Formation sur l'auto-détermination
- Suivi des travaux nécessaires / bâtiments

Rapport d'activité 2023

SESSAD de Péronne

Présentation

En juin 2016, un projet de redéploiement de places entre l'IME – l'ITEP et la création d'un SESSAD est déposé. Ce projet abouti en janvier 2017 par l'édition de trois arrêtés d'autorisation distincts : un IME de 40 places en semi internat, un ITEP de 44 places (internat et externat en dispositif à et un SESSAD de 6 places.

Le 12 décembre 2016, l'Agence Régionale de Santé a autorisé l'ADSEA 80 à ouvrir un SESSAD de 6 places équivalent temps plein à Péronne par redéploiement de places d'ITEP. « Les bénéficiaires sont des enfants et adolescents jusqu'à 20 ans, déficients intellectuels avec ou sans troubles associés ou présentant des troubles du caractère et du comportement »

En 2022, le SESSAD a accompagné 10 enfants et adolescents âgés de 7 à 20 ans et est intervenu sur les secteurs géographiques à 30 kms autour de Péronne.

Les locaux du SESSAD sont situés à PERONNE, 20 rue du Mont Saint Quentin (ouverture en septembre 2017).

Le SESSAD soutient l'inclusion scolaire des enfants en situation de handicap par le biais de moyens paramédicaux, psychosociaux, éducatifs adaptés qui répondent au projet

Le SESSAD permet d'accompagner à domicile, à l'école en milieu ordinaire ou encore dans les locaux du SESSAD certains jeunes en situation de déficience intellectuelle légère, pour qui un étayage éducatif et/ ou psychologique est nécessaire pour maintenir la scolarité.



Missions

- Aider à la remobilisation de l'enfant et adolescent de façon générale, y compris dans les apprentissages scolaires et professionnels
- Permettre un étayage en lien avec la famille
- Soutenir l'enfant et l'adolescent dans ses différents projets
- Permettre une socialisation progressive
- Ouvrir des espaces où l'enfant/ adolescent pourra exprimer ce qu'il souhaite, y compris son mal-être
- Préparer la sortie du service et ainsi permettre un retour vers le milieu ordinaire

Rapport d'activité 2023

Très engagés dans la « Réponse Accompagnée Pour Tous », les établissements de Péronne ont souhaité mettre en avant le fonctionnement en dispositif intégré tel que prévu par la réglementation des ITEPS. Ainsi, les enfants et jeunes déficients intellectuels légers ou moyens pourront être accompagnés en journée, en externat séquentiel, ou encore hors les murs dans le cadre du SESSAD.

Ressources humaines

- Le personnel : l'équipe est composée de 2 Educateurs spécialisés, une assistante sociale partagée avec l'IME et l'ITEP, une psychomotricienne partagée 0.2 ETP, une psychologue partagée
- Mouvement du personnel :
 - 1 changement de poste (Directrice Adjointe → Responsable Qualité Projet du Pôle Autonomie)
 - 1 embauche en CDI (Directrice Adjointe) à hauteur de 9%
 - Évolution du taux d'absentéisme pour ATMP et période de courte durée : 16,82 % (pour 208 jours d'ouverture) ou 29,51 % (pour 365 jours).
- Formations réalisées par les professionnels en 2022 :

INTITULE FORMATION	Nombre de personnes
Deux leviers de l'efficacité professionnelle : gestion du temps et du stress	2

Activité réalisée

- Jeunes accueillis : 15 (autorisation de fonctionnement pour 9 enfants âgés de 0 à 20 ans)
- Taux d'occupation prévisionnel : 94.53 %
- Taux d'occupation réalisé : 143.56 %
 - Nombre de personnes entrées : 5
 - Nombre de personnes sur liste d'attente : 5
- Nombre de fin d'accompagnement et motif : 5 sorties (plus de besoin, accompagnement insertion professionnelle, fin de notification MDPH, pas de suite de la famille)

Rapport d'activité 2023

Les faits marquants en 2023

Plusieurs projets ponctuels ont été menés tout au long de l'année 2023 :

- Sorties pendant les semaines éducatives (Terril du Liévin, Journée à la plage, Loisir parc, Bagatelle, médiations animales, bowling, exposition au Louvre de Lens sur les animaux fantastiques)
- Ateliers Vélo
- Accompagnement d'un jeune en atelier cuisine dans son lycée professionnel
- Atelier Conte par la psychomotricienne
- Atelier « Terre » psychomotricienne/ éducateur
- Tournoi Foot IME/ITEP/SESSAD
- Olympiades IME/ITEP/SESSAD et établissements de l'association
- Les ateliers du mercredi après-midi par groupe d'âges (groupes de paroles psy/éducatrice, jeux de société, activités manuelles à thèmes Halloween, Noël, fête du printemps)
- Travail d'émulation, se fixer des défis, coopérer
- Séjour « Sport Nature » de 4 jours en juillet 2023 à Hirson pour 3 jeunes + une éducatrice du SESSAD, séjour avec un groupe de l'ITEP (l'Envol)
- Les Olympiades inter-associatives en juin, le cross et fête d'Halloween en octobre, fête du printemps, Village de Noël du Conseil Départemental et de la MDPH à Amiens en décembre, spectacle de Noël avec un prestataire extérieur, marché de Noël (+ repas de Noël dans l'établissement).
- Portes ouvertes à l'IME-ITEP-SESSAD le 15/11/2023 : dans une démarche d'inclusion inversée, accueil et présentation par les professionnels de l'établissement des métiers d'éducateurs spécialisés, de moniteurs éducateurs et éducateurs sportifs, en point d'appui des fiches métiers et de postes.
- L'évaluation de la Haute Autorité de Santé a eu lieu sur 3 jours pour l'IME/ITEP/SESSAD de Péronne, les 8, 9 et 10 novembre 2023, par le cabinet LISEK. Pour préparer cette évaluation, des COPIL (Comités de Pilotage) ont été créés pour chaque structure, des jeunes ont été sollicités, ainsi que des professionnels, pour répondre aux évaluateurs sur les 3 jours. Le bilan final est plutôt positif avec des axes d'amélioration repérés par l'évaluation, une réunion de restitution s'est tenue le lundi 13 novembre 2023 afin de donner les grandes lignes des conclusions de l'évaluation. Un plan d'actions a été fait à la suite de cette évaluation et sera suivi par le groupe de suivi (professionnels de l'établissement avec la direction, même groupe que pour le plan d'actions suite du rapport Emergence et de l'inspection ARS de 2022) tout au long de l'année 2024 à raison de 3 réunions minimum par an.

Rapport d'activité 2023

Enjeux et perspectives

- Le déploiement en DITEP : Dispositif Intégré ITEP et SESSAD de Péronne
- La mise en place d'un DAME : Dispositif d'Accompagnement Médicoéducatif pour l'IME et SESSAD de Péronne (dans l'attente du décret d'application)
- Suivi du PACQ (IME/ITEP/SESSAD)
- Mise à jour des procédures et protocoles de l'établissement
- Déploiement Silao
- Plan Bleu et Plan de Continuité de l'Activité
- Améliorer l'évaluation des PPA et des projets (outils à créer)
- Réécriture du projet d'établissement et mise à jour des outils de la loi 2002-2
- Formation Sérafin-PH pour déploiement progressif (1^{er} semestre 2024)
- CPOM ARS 2024 – 2028
- Formation sur l'auto-détermination

RAPPORT D'ACTIVITE

SERVICE RESSOURCES HUMAINES

L'ACTIVITE DU SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES EN 2023

Accompagner le salarié au sein de l'ADSEA80, tout au long de sa vie contractuelle,

C'est

- l'accompagnement des directions d'établissements au recrutement (diffusion des offres d'emploi, entretiens, ...)

- l'embauche (constitution du dossier du salarié et élaboration du contrat)

→ 26 CDI et 662 CDD établis en 2023

- les modifications de contrats

→ 107 avenants en 2023

- les fins de contrat (procédures différentes selon les situations)

→ 6 départs en retraite, 15 démissions, 4 ruptures de période d'essai, 3 licenciements pour faute, 1 licenciement pour cause réelle et sérieuse, 3 licenciements pour inaptitude avec impossibilité de reclassement, 5 ruptures conventionnelles.

C'est aussi être en relation avec les organismes extérieurs :

- Mutuelle santé
- Prévoyance
- Médecine du travail
- Inspection du travail

Rapport d'activité 2023

- OETH
- Action Logement
- ...

Faire évoluer les salariés dans leurs compétences et maintenir leur employabilité par la mise en œuvre de la formation professionnelle

- En lien avec les représentants du personnel via la commission formation
- Préparation et mise en œuvre du plan de développement des compétences (collecter les besoins en formation, contacter les organismes de formation et déployer les actions de formation) :
En 2023, la formation professionnelle au sein de l'ADSEA 80 c'est 184 993 € engagés.
 - 53 709 € pour le plan de développement des compétences
 - 131 284 € pour l'apprentissage et l'alternance

Accompagner les directions d'établissements dans leur gestion quotidienne des ressources humaines

- Créer et mettre en œuvre des outils de suivi communs (entretiens professionnels, compteurs horaires...)
- Alerter en cas de risque en lien avec la bonne application de la législation
- Veille juridique
- Répondre aux sollicitations des directeurs et chefs de service sur des questions juridiques ou d'organisation
- Participer aux enquêtes externes ou internes
- Mettre en œuvre les procédures disciplinaires, en lien avec l'avocat de l'association, si besoin.
- ...

Accompagner la Direction générale au quotidien

- **Dans les relations sociales**
 - Suivi des réunions CSE (convocation et participation à la préparation des réunions) :
13 réunions CSE en 2023
 - Les négociations avec les syndicats
 - ✓ Négociations annuelles obligatoires (NAO)
 - ✓ Accord sur l'égalité professionnelle
 - ✓ Accord sur la prime de partage de la valeur
 - S'assurer de l'égalité professionnelle : Score index égalité hommes/femmes = 93%
 - ...

Rapport d'activité 2023

- **Dans les différents projets**
 - Finaliser l'écriture des fiches emploi
 - Ecriture des documents uniques de délégations
 - Communiquer à l'externe (offres d'emploi LinkedIn, Jobdating à l'APRADIS)

Perspectives 2023

- Terminer la déclinaison des fiches emploi en fiches de poste au sein des établissements
- Finaliser les négociations sur les astreintes
- Elaborer un parcours d'intégration pour les nouveaux salariés et mettre en place des actions favorisant l'attractivité des métiers.
- ...

Olivia LEMAIRE

Directrice des Ressources Humaines

RAPPORT D'ACTIVITE DE LA DIRECTION PATRIMOINE-ACHAT-QUALITE

Présentation

La direction PAQ est composée de quinze personnes :

- ✚ La directrice Patrimoine-Achat-Qualité
- ✚ La responsable des Achats
- ✚ Le Responsable des Travaux (départ courant d'année)
- ✚ 12 agents techniques

Missions du service

Optimiser, harmoniser et piloter les achats ainsi que gérer les travaux de maintenance sur l'ensemble des établissements et participer au suivi des projets immobiliers.

Activité réalisée

La direction PAQ permet d'appliquer une politique d'achat commune, une centralisation et une négociation des contrats, la gestion du patrimoine actuel et les constructions à venir et de gérer les équipes techniques. Elle gère les achats (hygiène, sanitaire, matériels, matériaux, mobiliers, automobiles etc.), les travaux liés aux patrimoines, les maintenances incluant l'aspect réglementaire, le suivi des travaux courants, les projets immobiliers. Elle s'occupe de l'entretien et de la rénovation du patrimoine de l'ADSEA80 qui comporte une surface de 24 275 M² de plancher et de 43 logements en location.

L'activité du service a été axée sur différents projets structurants notamment :

Rapport d'activité 2023

- ✚ La poursuite de la mise en place de la RGPD (règlement général de protection des données) en positionnant le service PAQ comme interface de la société Blockproof pour nous guider dans la mise en place de cette obligation réglementaire.
- ✚ Lancement de la consultation de la prestation externalisée d'infogérance avec pour objectif d'assurer un support technique auprès des utilisateurs tout en bénéficiant d'un niveau élevé de disponibilité et de sécurité du système d'information.
- ✚ Lancement de la consultation et la mise en place d'un contrat multiservices, l'objectif étant d'apporter au service MNA un service de dépannage, de réparation et d'entretien des logements.
- ✚ Lancement de la consultation et négociation des contrats de fourniture de Gaz pour tous les sites sauf l'IME de Péronne pour l'année 2024.
- ✚ L'harmonisation et renégociation des fournisseurs d'énergie des 24 logements du service MNA et des 24 logements du FEP.
- ✚ Travaux d'analyse du marché des fournitures et produits d'entretien en vue d'un lancement d'une consultation en 2024.
- ✚ Lancement de la consultation et négociation des contrats de la prestation externalisée de l'entretien des véhicules des sites d'Amiens, Glisy et Dury.

L'année 2023 a également été marquée par la poursuite de plusieurs projets de rénovation ou de construction immobilière.

- ✚ Le projet de déménagement du Centre Educatif Renforcé dans un bâtiment à rénover.
- ✚ Le projet de restructuration concernant l'institut Médico Educatif et Institut thérapeutique éducatif et pédagogique à Dury.
- ✚ Le projet Institut Médico Educatif à Doullens, travaux et réintégration de l'impro.
- ✚ Une réflexion sur de nouveaux projets concernant l'Esat des Ateliers du pôle Jules Verne.
- ✚ Travaux de tri sur l'ensemble des bâtiments des établissements de Péronne afin de poursuivre un réaménagement des locaux en 2024.
- ✚ La remise en peinture des chambres, des couloirs et des pièces de vie sur le bâtiment les loupiots au Foyer Educatif Picard.
- ✚ Finalisation de la remise en état des cuisines professionnelles de l'ensemble des établissements.

Claire KHALDI
Directrice Patrimoine Achat Qualité

RAPPORT FINANCIER

Les comptes présentés pour l'exercice 2023 sont les comptes globaux de l'ensemble des activités de l'Association.

PÔLE AUTONOMIE – ETABLISSEMENTS POUR ENFANTS ET ADOLESCENTS

- ⇒ Financement A.R.S. des Hauts-de France (O.N.D.A.M. : Objectifs National des Dépenses d'Assurance Maladie => Contribution aux Dépenses des Etablissements et Services pour Personnes Handicapés)
- 3 I.M.E. (Instituts Médico Educatif)
 - 2 I.T.E.P. (Institut Thérapeutique Educatif et Pédagogique),
 - 2 S.E.S.S.A.D. (Service d'Education Spéciale et de Soins A Domicile).
-

PÔLE AUTONOMIE – ETABLISSEMENTS POUR ADULTES

- ⇒ Financement A.R.S. des Hauts-de France (O.N.D.A.M. : Objectifs National des Dépenses d'Assurance Maladie => Contribution aux Dépenses des Etablissements et Services pour Personnes Handicapés)
- 1 E.S.A.T. (Etablissement et Service d'Aide par le Travail),
- ⇒ Financement C.D. 80 (Conseil Départemental de la SOMME)
- FOYER DE VIE CLAIRE JOIE
 - S.A.J. (SERVICE D'ACCUEIL DE JOUR) CLAIRE JOIE
-

PÔLE ENFANCE ET FAMILLE

- ⇒ Financement C.D. 80 (Conseil Départemental de la SOMME)
- 1 M. E.C.S. (Maison d'Enfants à Caractère Social)
 - 1 SERVICE M.N.A.
- ⇒ Financement D.R. P.J.J. Grand Nord (Protection Judiciaire de la Jeunesse)
- 1 C.E.R. (Centre Educatif Renforcé)

Rapport d'activité 2023

ACTIVITE

ETABLISSEMENTS	Nbre journées théoriques	Nbre journées réalisées	Taux d'occupation
PERIMETRE ARS	75 654	60 676	80,20 %
PERIMETRE CD80	53 885	51 056	94,75 %
PERIMETRE PJJ	1 770	1 196	67,57 %
	131 309	112 928	86,00 %



ETABLISSEMENTS	Niveau d'Activité Attendu
I.M.E. de la SOMME	85,63 %
I.T.E.P. de la SOMME	86,07 %
S.E.S.S.A.D. LE TRAIT D'UNION	64,81 %
I.M.E. de PERONNE	87,31 %
I.T.E.P. de PERONNE	81,66 %
S.E.S.S.A.D. de PERONNE	94,53 %
I.M.E. LA CLAIRIERE	92,40 %
E.S.A.T. Les Ateliers du Pôle Jules VERNE	84,94 %
FOYER DE VIE CLAIRE JOIE	96,36 %
SAJ CLAIRE JOIE	96,51 %
M.E.C.S.	95,00 %
SERVICE M.N.A.	98,00 %
C.E.R.	90,00 %

* Taux moyen ARS niveau d'activité attendue : 85,32 %

Rapport d'activité 2023

RESULTATS COMPTABLES ET BUDGETAIRES DES ETABLISSEMENTS

ETABLISSEMENTS	RESULTAT COMPTABLE	RETRAITEMENTS	VARIATION COMPTE 116 PROV C PAYES	RESULTAT N - 2 CA	RESULTAT N CA
SIEGE GESTION CONTROLEE	-618,00	0,00	618,00	0,00	0,00
E.S.A.T. LES ATELIERS DU POLE JULES VERNE - SOCIAL	34 787,70	-1 909,32	-3 110,00	43 032,85	72 801,23
FOYER DE VIE CLAIRE JOIE	39 614,71	0,00	14 736,00	31 620,85	85 971,56
SAJ CLAIRE JOIE	-85 303,03	0,00	-994,00	6 049,36	-80 247,67
IME DE LA SOMME	248 030,54	-4 979,45	6 134,00	135 104,86	384 289,95
ITEP DE LA SOMME	19 777,21	0,00	3 769,00	0,00	23 546,21
SESSAD LE TRAIT D'UNION	29 724,08	0,00	5 394,00	50 397,20	85 515,28
IME DE PERONNE	-212 154,52	0,00	1 848,00	165 952,85	-44 353,67
ITEP DE PERONNE	-107 755,62	0,00	4 077,00	0,00	-103 678,62
SESSAD DE PERONNE	-14 647,19	0,00	162,00	14 664,26	179,07
IME LA CLAIRIERE	38 807,37	0,00	2 966,00	-125 394,28	-83 620,91
FOYER EDUCATIF PICARD	-245 196,07	0,00	-3 899,00	0,00	-249 095,07
SERVICE M.N.A.	13 727,04	0,00	117,00	0,00	13 844,04
C.E.R. RESSOURCES	63 260,91	0,00	555,00	0,00	63 815,91
TOTAL DES ETABLISSEMENTS	-177 944,87	-6 888,77	32 373,00	321 427,95	168 967,31
E.S.A.T. LES ATELIERS DU POLE JULES VERNE - COMMERCIAL	70 178,64				
GESTION PROPRE ADSEA	16 270,15				
TOTAL ADSEA	-91 496,08				

Détail des Retraitements :

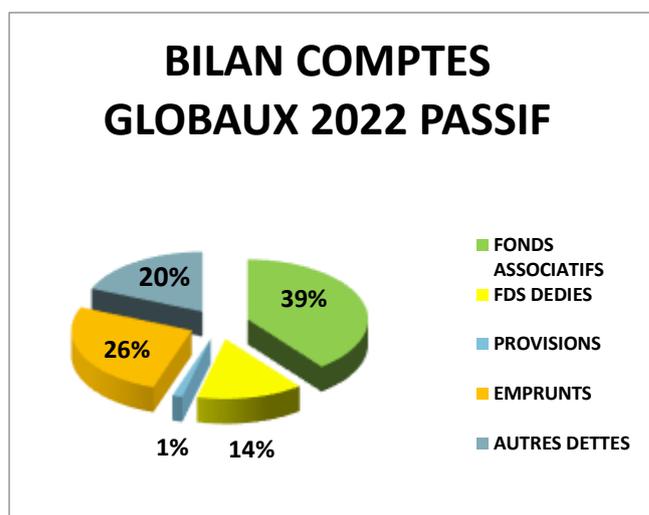
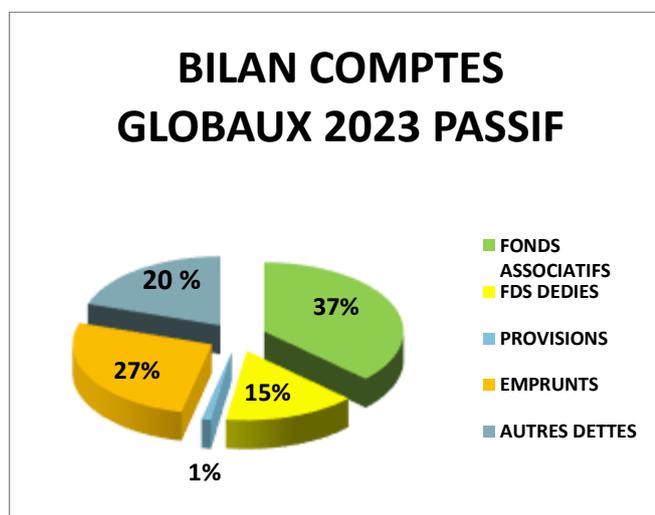
E.S.A.T. - C.E.T.	-1 909,32	}	-1 909,32
IME SOMME - O.C.C.E.	-62,79		
IME SOMME- C.E.T.	-4 916,66	}	-4 979,45

Rapport d'activité 2023

BILAN – COMPTES GLOBAUX (2023 / 2022)

Un résultat comptable global déficitaire de : - 91 496,08 €

A] PASSIF – BILAN GLOBAL (2023/2022)



* Des Fonds Associatifs en variation de -2 % (7 283 K€ en 2023 contre 7 383 K€ en 2022)

* Des Fonds Dédiés (séparés des Fonds Associatifs : +1 % (soit : 3 026 K€)

* Des Provisions en stabilité

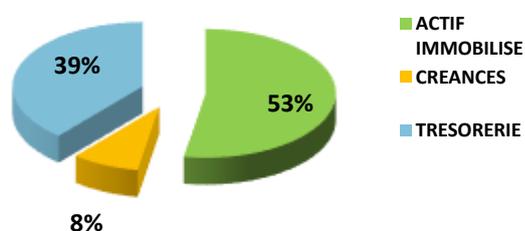
* Des Emprunts en augmentation de 1 % (5 227 k€ en 2023 contre 4 889 k€ en 2022). Un nouvel emprunt souscrit de : 600 K€.

* Des Autres Dettes en stabilité

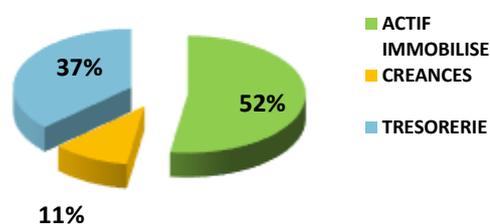
Rapport d'activité 2023

B] ACTIF – BILAN GLOBAL (2023/2022)

BILAN COMPTES GLOBAUX 2023 ACTIF



BILAN COMPTES GLOBAUX 2022 ACTIF



* L'Actif Immobilisé en Augmentation de 1 % (10 363 k€ en 2023 contre 9 797 k€ en 2022)

* Les Créances en baisse de 3 % (1 661 k€ en 2023 contre 1 994 k€ en 2022) dont :

En 2023 : FOYER DE VIE /SAJ CLAIRE JOIE : 472 k€, CPOM FEP / MNA : 266 k€ et ESAT LES ATELIERS DU PÔLE JULES VERNE : 117 k€ (FACTURATION CLIENTS) / ASP AIDES AUX POSTES : 506 k€

En 2022 : FOYER DE VIE /SAJ CLAIRE JOIE : 476 k€, CPOM FEP / MNA : 395 k€ et ESAT LES ATELIERS DU PÔLE JULES VERNE : 104 k€ (FACTURATION CLIENTS) / ASP AIDES AUX POSTES : 885 k€

* La Trésorerie en Augmentation de 2 % (7 648 k€ en 2023 contre 6 908 k€ en 2022)

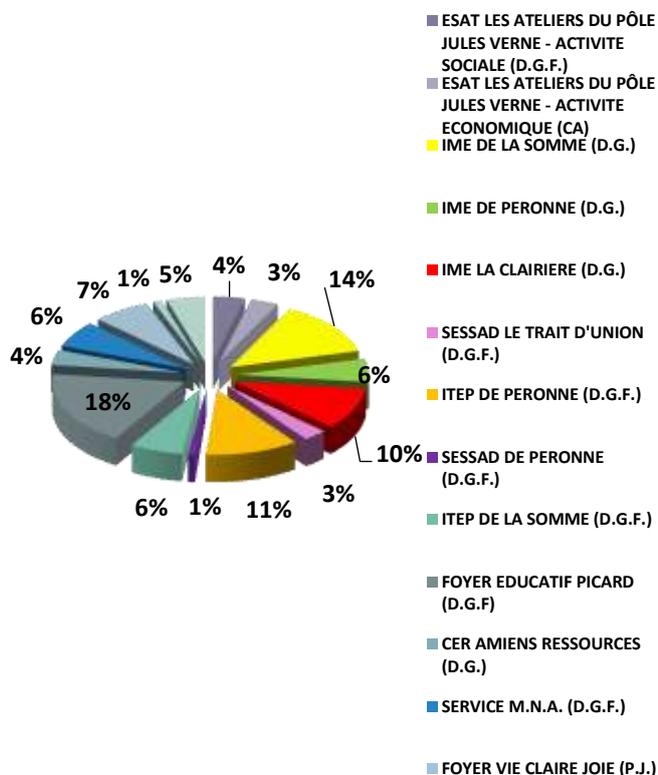
Rapport d'activité 2023

COMPTE DE RESULTAT – COMPTES GLOBAUX (2023/2022)

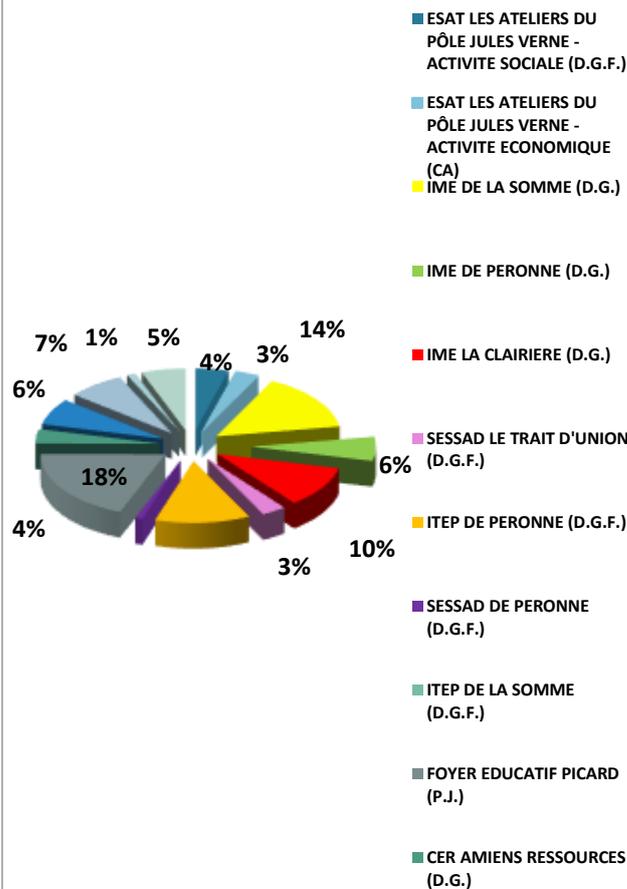
Un résultat comptable global déficitaire de : -91 496,08 €

A] PRODUITS – COMPTES GLOBAUX (2023/2022)

COMPTE DE RESULTAT COMPTES GLOBAUX 2023 PRODUITS



COMPTE DE RESULTAT COMPTES GLOBAUX 2022 PRODUITS



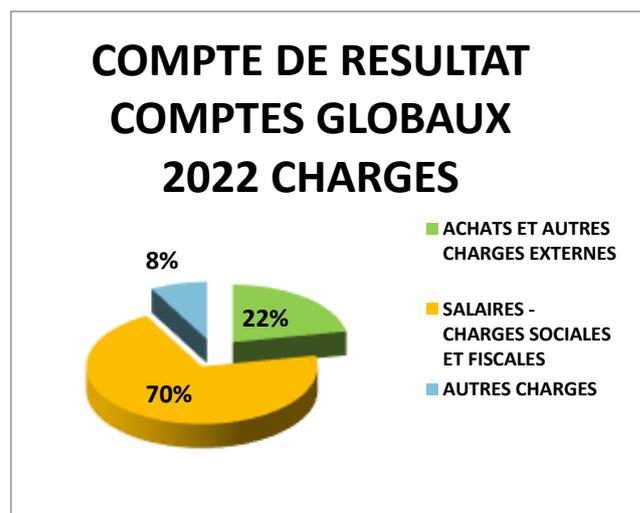
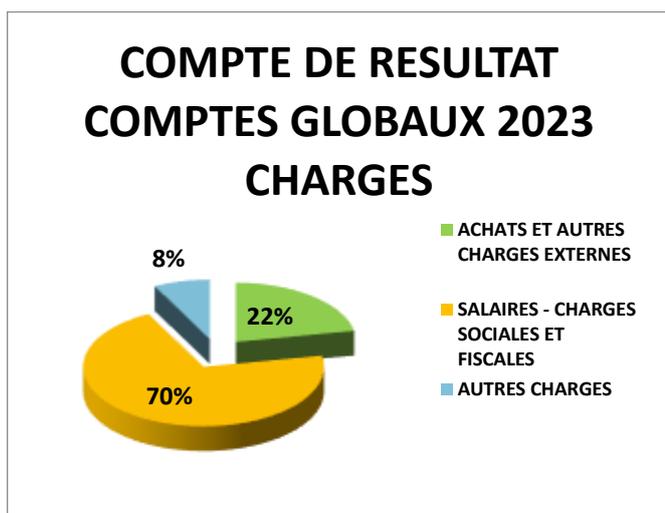
Rapport d'activité 2023

Les Dotations et Produits de la Tarification augmentent de : + 5,09 % (ARS : +3,67 % ** CD 80 : + 6,81 %
** PJJ : + 11,84 %) dû à la variation de reprise des résultats n-2 (Excédent/Déficit)

* Le C.A. de l'ESAT –Activité Economique : + 26,28 %

* Les autres produits sont stables

B] CHARGES – COMPTES GLOBAUX (2023/2022)



* Des Achats et Autres Charges Externes en stabilité

* Des Salaires et Charges Sociales et Fiscales en stabilité

* Des Autres Charges sont en stabilité

Rapport d'activité 2023

CONCLUSION

La situation financière de l'A.D.S.E.A. 80 est en nette amélioration par rapport à 2022 avec un résultat comptable passant de -793 556.28€ à -177 944.87€. Néanmoins une vigilance particulière doit être portée pour l'élaboration des CPOM incluant certains établissements présentant des déficits structurels et nécessitant des travaux de rénovation importants comme le Foyer Educatif Picard et l'IME / ITEP de Péronne.

A] SITUATION FINANCIERE DES ETABLISSEMENTS POUR ENFANTS DU POLE AUTONOMIE

Les établissements du ***périmètre de financement de l'A.R.S.*** ont une situation financière quasi équilibrée. Néanmoins si cet équilibre permet de financer l'exploitation courante et les investissements courants, il ne permet pas de financer les gros travaux de réhabilitation, de mise aux normes et d'humanisation des locaux des établissements de ce périmètre. L'A.D.S.E.A. 80 réfléchit avec les Services de l'A.R.S. aux solutions « optimales » afin de réaliser les travaux en tout ou partie tout en maintenant l'équilibre financier global de l'Association. A cet effet une enveloppe de crédits pérennes a déjà été allouée pour les établissements du territoire de DURY (crédits fléchés exclusivement vers les Travaux du nouvel Itep). Des travaux liés au CPOM dit obligatoire pour le Pôle Autonomie regroupant les structures suivantes : ESAT LES ATELIERS DU PÔLE JULES VERNE – ACITIVTE SOCIALE, IME DE LA SOMME, ITEP DE LA SOMME, SESSAD LE TRAIT D'UNION, IME DE PERONNE, ITEP DE PERONNE, SESSAD DE PERONNE et IME LA CLAIRIERE pour les établissements sous gestion contrôlée et l'ESAT LES ATELIERS DU PÔLE JULES VERNE – ACTIVITE COMMERCIALE sous gestion propre. Un E.P.R.D. (2024 / 2030) a été déposé sur la plateforme RESANA de l'A.R.S. des HAUTS DE France.

B] SITUATION FINANCIERE DES ETABLISSEMENTS POUR ADULTES DU POLE AUTONOMIE

L'ESAT a une situation financière saine.

L'établissement et le service Claire Joie du ***périmètre de financement du Conseil Départemental de la SOMME*** ont une situation financière globalement saine et présentent une situation en quasi-équilibre sur l'exercice 2023.

Rapport d'activité 2023

C] SITUATION FINANCIERE DU PÔLE ENFANCE ET FAMILLE

Les établissements du périmètre de financement du Conseil Départemental de la SOMME ont une situation financière fragile.

Nous entrons en 2023 dans la phase de renégociation avec le Conseil Départemental de la Somme du CPOM 2024-2028 qui doit de se faire à périmètre de financement constant ; toutefois, force est de constater sur plusieurs années que nous devons renégocier une enveloppe budgétaire incompressible visant à sécuriser et stabiliser le financement des établissements ouverts 365 jours/365 jours, 7 jours/7jours et 24 heures/24 heures afin de sécuriser la prise en charge des jeunes accueillis dont les problématiques et les besoins ont notamment évolués. Un dossier de renouvellement (2024/2028) a été déposé auprès du Conseil Départemental de la SOMME en septembre 2023 sous la forme d'un E.P.R.D pour lequel nous attendons toujours le retour définitif.

L'établissement du ***périmètre de financement de la Direction Régionale de la Protection Judiciaire de la Jeunesse*** a une situation financière qui demeure fragile malgré un résultat 2023 excédentaire compte tenu de l'activité et du budget accordé. Le modèle économique du C.E.R. devra faire l'objet d'une étude avec les Services de la P.J.J. tant au niveau de l'activité (compte tenu notamment d'un retour de tarification revenant vers un système basé à l'activité sachant qu'une Dotation au douzième était versée jusqu'à présent), qu'au niveau d'une enveloppe budgétaire incompressible permettant de financer l'exploitation et l'investissement (projet de déménagement) via une sécurisation de la dotation annuelle visée afin d'asseoir un financement et une pérennité du C.E.R.

L'exécution budgétaire sous modélisation CPOMs (AVEC EPRD) vient renforcer la vigilance à apporter quant au respect de l'activité encadrée et de la maîtrise des dépenses.

**Sébastien BLONDEL,
Chef Comptable**